

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Les possibilités de remèdes au chômage ouvrier par les travaux publics, par M. Georges De Leener. — La crise du capitalisme, par M. Henri de Man. — Le rapport de la Société Nationale des Chemins de fer belges. — Chronique : L'épargne et la crise en Grande-Bretagne. Le recensement de la population en Angleterre. — Statistiques.

LES POSSIBILITÉS DE REMÈDES AU CHOMAGE OUVRIER PAR LES TRAVAUX PUBLICS

par M. Georges De Leener

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Depuis de nombreuses années la gravité du problème du chômage ouvrier a suscité la recherche de remèdes parmi lesquels nous retiendrons aujourd'hui spécialement l'emploi des ouvriers chômeurs à l'exécution de travaux publics. Ceux-ci sont des travaux de secours, c'est-à-dire des travaux exceptionnels, improvisés pendant les périodes de chômage pour occuper un certain nombre de sans-travail.

Déjà lors de la première session de l'organisation du travail tenue à Washington en 1919, une recommandation avait été adoptée en ces termes : « La Conférence générale recommande que chaque membre de l'Organisation internationale du travail coordonne l'exécution des travaux publics entrepris pour le compte de l'autorité publique et réserve autant que possible ces travaux pour les périodes de chômage... »

Dans la suite la formule se précisa dans la recommandation, au cours de la Conférence internationale du travail de 1926, de mesures qui assureraient l'exécution des travaux publics suivant un rythme compensateur de celui des fluctuations de l'industrie privée.

La question est donc vaste. Elle mérite d'être examinée sous divers aspects dans lesquels nous considérerons les moyens préconisés, les applications réalisées et, enfin, les difficultés et objections.

* * *

Dans les moyens préconisés dans l'ordre des remèdes au chômage par l'entreprise des travaux publics, on peut distinguer selon qu'ils sont liés à des initia-

tives nationales et selon qu'ils sont en rapport avec un plan d'action international.

Quelle que soit l'une ou l'autre de ces deux modalités, l'entreprise de travaux publics destinés à remédier au chômage ouvrier, — les travaux de secours, comme on les a désignés sous une forme très expressive — doivent être des travaux productifs, au sens large du mot, c'est-à-dire tout au moins avantageux pour la collectivité. Ils se caractérisent aussi par leur nature de travaux exceptionnels, improvisés pendant les périodes de chômage. On ne les eût donc pas entrepris à ce moment, si ce n'avait été pour occuper des chômeurs. D'autre part, ceux-ci n'y trouvent qu'un emploi temporaire, exceptionnel, tout chômeur employé à ces travaux de secours devant être renvoyé dès qu'un emploi normal peut lui être procuré ailleurs.

Ainsi s'établirait une politique de travaux publics qui compenserait par des fluctuations de ceux-ci, les fluctuations inverses de l'industrie privée de manière à stimuler ou à modérer suivant les circonstances l'ensemble de l'activité économique. Selon les termes d'une étude récente du Bureau International du Travail sur la question du chômage et des travaux publics, cette politique agirait dans le sens opposé des forces du cycle économique et varierait en fonction de celles-ci. Moins les fluctuations de l'industrie privée auraient d'ampleur, moins varierait le volume des travaux publics. L'espoir de ses partisans est que grâce à l'action de nombreux autres facteurs concourant au même résultat, elle nivellerait progressivement les fluctua-

tions de l'industrie. Simultanément les fluctuations inverses des travaux publics deviendraient elles-mêmes de moins en moins amples, si bien que les deux courbes oscillant en sens inverse, mais de moins en moins fort, finiraient par se confondre en une ligne droite.

Dans l'esprit de ses auteurs, une telle politique pourrait s'appliquer à de multiples objets : édification de nouveaux bâtiments, d'établissements d'enseignement et de bureaux de poste, par exemple, construction de chemins de fer, travaux d'électrification, réfection des routes, travaux de drainage et démolition des taudis, par ailleurs, et encore marchés de fournitures de toutes sortes. Ce sont toutes prestations qui peuvent, sans soulever de difficultés insurmontables, être projetées longtemps d'avance et réparties systématiquement sur une série d'années.

Un trait essentiel de la politique envisagée serait, par conséquent, d'exiger une préparation anticipée, à défaut de laquelle les travaux jugés nécessaires pour remédier au chômage ne pourraient être entrepris en temps utile. Cette organisation anticipée est aussi indispensable pour assurer un plan de travaux réellement utiles à la collectivité. En son absence, le risque serait certain que des travaux soient improvisés qui ne répondraient pas à une nécessité réelle.

Les mesures de financement ont aussi retenu l'attention. On a prévu que les fonds nécessaires devraient être constitués à l'avance. En effet, si les autorités publiques ne réunissent pas ces fonds avant la période de dépression, elles auront à vaincre de grandes difficultés pour se les procurer dans un temps de crise où les disponibilités du Trésor se contractent considérablement. S'il fallait recourir à une augmentation des impôts, précisément dans une période de crise, il y aurait tout lieu de redouter que ses effets annihilent, au moins en partie, les résultats avantageux obtenus de l'exécution des travaux publics. Ils atteindraient certaines branches de production dont les prix de revient seraient augmentés, les possibilités de concurrence diminuées et les ouvriers congédiés de plus en plus nombreux. Il importe donc que la totalité des fonds soient réunis pendant les périodes de prospérité. Cette proposition a paru utopique. Aussi a-t-elle été amendée dans le sens de l'inscription chaque année au budget d'une somme constante pour la couverture des dépenses de travaux publics en consacrant annuellement aux dits travaux, un montant effectif qui varierait suivant la situation économique. Pendant les périodes de prospérité, cette somme serait peu importante et le fonds des travaux publics s'accroîtrait; pendant les mauvaises périodes, la somme dépensée dépasserait les disponibilités annuelles et le fonds diminuerait.

Pour alimenter le fonds des travaux publics, on a proposé de rattacher leur organisation à l'assurance-chômage et de consacrer à l'exécution de ces travaux tout ou partie de la contribution de l'Etat aux charges de cette assurance. En d'autres termes, une fraction déterminée de sa contribution, au lieu d'être versée

aux caisses d'assurance, serait versée chaque année au fonds des travaux publics.

Plus spécialement sur le plan international, le Bureau international du travail a adressé récemment à la Commission d'études pour l'Union européenne, réunie à Genève en mai dernier, des propositions tendant à une action pratique contre le chômage en Europe. Une politique de travaux régulateurs de l'emploi de la main-d'œuvre y prend une grande place. A côté de travaux publics nationaux, il s'agirait aussi de l'exécution, de commun accord entre un certain nombre de gouvernements, de grands travaux publics d'ordre international. Ceux-ci pourraient bénéficier de la distribution de crédits à moyen ou à long terme en vue desquels une action internationale a été concertée à Genève, sous la forme d'une nouvelle banque internationale dont la création prochaine est envisagée.

* * *

Les remèdes que nous venons de caractériser dans leurs principes essentiels ont fait l'objet d'applications ou de tentatives diverses dont nous retiendrons immédiatement les exemples les plus intéressants.

On a constaté dans l'organisation des travaux de secours la même évolution que dans l'organisation du placement et dans l'indemnisation des chômeurs. Considérée tout d'abord comme affaire d'ordre local et du ressort exclusif de l'initiative des communes, la lutte contre le chômage s'est imposée de plus en plus aux gouvernements et elle est devenue, à tort ou à raison, une attribution, dans la plupart des pays, du pouvoir central. De même dans l'organisation des travaux de secours, des interventions directes des gouvernements ont été prévues, soit qu'ils aident financièrement à cette fin les communes, en assumant une partie de leurs charges, soit qu'ils en entreprennent directement l'exécution.

Depuis longtemps avant la guerre mondiale, le principe avait été officiellement adopté en France, suivant lequel les marchés de travaux publics devaient être réservés pour les périodes de dépression accompagnées de chômage ouvrier. Des résultats, peut-être plus positifs, semblent avoir été obtenus dans le Royaume-Uni par l'intervention du Local Government Board auprès des autorités locales pour qu'elles exécutent les travaux nécessaires spécialement dans les périodes de chômage intense. De façon générale, les mesures les plus caractérisées remontent aux années d'après-guerre.

Vers la fin de novembre 1929, le gouvernement français a déposé un projet de loi relatif au perfectionnement de l'outillage national, à propos duquel le Conseil national économique exprima le vœu qu'il fût tenu compte de la périodicité des crises économiques et de l'utilité des mises en chantier de grands travaux pour en atténuer les effets.

En Allemagne, le Ministre du Travail du Reich invita dans l'été de 1927, les services d'Empire les plus importants, à différer leurs travaux le plus possible

jusqu'aux mois d'hiver. Le Gouvernement adressa, en même temps, aux autorités provinciales et communales une circulaire les priant de même, d'interrompre ou, tout au moins, de ralentir autant que possible les travaux publics pendant que l'occupation de la main-d'œuvre était abondante pour en réserver l'exécution pour les périodes de chômage ouvrier et notamment pour le prochain hiver.

La Grande-Bretagne est allée plus loin dans cette voie, dès l'avant-guerre, par l'adoption de mesures légales. En effet, le « Development and Road Fund Act » de 1909, avait déjà institué une commission qualifiée pour aider à l'exécution des travaux publics et pour procéder à l'élaboration de plans anticipés, le tout en tenant compte de l'état général du chômage et de l'emploi. Ces dispositions légales ne reçurent cependant guère d'application effective. Dans la suite, des propositions ont été présentées au Parlement dans le but d'assurer, de façon réelle, l'exécution de programmes d'équipement matériel en périodes de dépression; mais elles n'ont pas été consacrées par la loi. Au point de vue financier, un crédit annuel de 10 millions de livres sterling devait être mis à la disposition de l'autorité compétente, qui aurait eu recours aux réserves accumulées d'année en année, chaque fois que les conjonctures du marché du travail auraient motivé l'exécution de travaux extraordinaires de secours.

Les interventions de l'Etat paraissent avoir été plus positives en Norvège. Pendant une crise temporaire qui s'était déclenchée au début de la guerre, le Parlement adopta sur l'initiative du gouvernement une proposition de crédit de 15 millions de couronnes à employer dans des dépenses susceptibles de remédier au chômage et le gouvernement intervint effectivement à cette fin en augmentant considérablement les emplois de main-d'œuvre. La ville d'Oslo a pris des mesures dans le même sens.

Aux Etats-Unis, le Congrès fédéral fut, à plusieurs reprises, saisi de propositions de loi consacrées à l'organisation de travaux publics, pour remédier au chômage, mais il ne s'est décidé que récemment à une intervention légale qui a consisté dans la création d'un Conseil fédéral pour la stabilisation de l'emploi. Par contre, des mesures légales ont été adoptées depuis longtemps dans un petit nombre d'Etats de l'Union. Le Parlement de l'Etat de Pensylvanie vota en 1917 une loi qui devait développer les possibilités d'emploi en organisant des travaux publics utiles pendant les périodes de chômage extraordinaire causé par une dépression industrielle. A cet effet, il créa un fonds extraordinaire des travaux publics. La loi reçut sa première application en 1922 au cours d'une période de chômage grave; mais comme les ressources disponibles étaient minimes, les résultats furent décevants et la loi fut abrogée en 1923. Des dispositions assez semblables ont été adoptées avec plus ou moins de succès dans plusieurs autres Etats.

Les résultats paraissent plus notables dans l'intervention financière de l'Etat à l'avantage des pouvoirs

locaux entreprenant des travaux de secours en périodes de chômage. Une ordonnance du 26 janvier 1920 a autorisé le gouvernement du Reich à subventionner les pouvoirs locaux qui entreprennent de tels travaux, ainsi que les particuliers qui exécutent des travaux susceptibles d'occuper les chômeurs. L'Etat accorde sa subvention sous forme de prêts remboursables ou de subventions à fonds perdus. Le gouvernement fédéral du Canada est intervenu de même en remboursant aux municipalités le tiers des dépenses entraînées par les travaux de secours, s'il s'agit de chômeurs ordinaires, et la moitié s'il s'agit d'invalides de guerre. Le gouvernement fédéral a assumé la charge de la moitié des frais dans les districts privés d'organisation municipale.

Deux méthodes ont été suivies en Grande-Bretagne dans l'octroi des subventions du gouvernement, pour l'exécution des travaux de secours. Suivant la première, l'Etat a pris à sa charge 60 p. c. des frais supportés par les autorités locales pour des travaux dûment approuvés. Suivant la seconde, il a accordé à ces autorités les allocations nécessaires pour servir l'intérêt des emprunts contractés par elles en vue de l'exécution des travaux de secours.

Dans les modalités d'organisation de travaux publics destinés à remédier au chômage, une place revient aussi aux dispositions qui concernent le recrutement de la main-d'œuvre. Ces travaux de secours n'auraient pas le maximum d'efficacité si le recrutement des chômeurs se faisait au hasard. Aussi importe-t-il qu'ils soient embauchés à la fois d'après la nature de travail à accomplir et d'après leurs aptitudes particulières. C'est dans cet esprit que dans maints pays l'embauchage des chômeurs pour les travaux de secours est organisé à l'intervention des bourses de travail. En Allemagne, en particulier, ces bourses sont tenues de désigner de préférence des ouvriers chômeurs et en tout premier lieu, ceux qui souffrent du chômage le plus prolongé. Si une bourse locale ne peut fournir les chômeurs en nombre suffisant, elle est contrainte de s'adresser aux autres bourses de travail les plus rapprochées.

Cet exposé sommaire de l'emploi des travaux de secours dans la lutte contre le chômage ainsi que de quelques-unes de ses modalités n'en fait pas apparaître un bien grand nombre d'applications effectives. En vérité, elles sont restées assez rares, surtout de la part des gouvernements. De multiples projets ont été formulés; des lois ont même été promulguées; mais les réalisations et les véritables applications des lois même sont restées plutôt exceptionnelles. Notre conclusion est à peu de chose près celle d'une étude récente du Bureau international du travail déjà citée. Nous y lisons: « dès avant la guerre, plusieurs pays avaient pris des mesures de cet ordre. Depuis la guerre, la situation économique a été anormale et de nombreux pays ont été dans l'impossibilité de réserver l'exécution de travaux pour l'avenir, soit parce qu'ils se débattaient dans des difficultés trop graves,

soit parce que le chômage les frappait à tel point que la seule solution à envisager était de mettre en chantier tous les travaux que leurs ressources financières leur permettaient d'entreprendre. Il reste trop souvent vrai qu'en dehors même de telles circonstances, aucune mesure d'organisation prévoyante n'est prise et, pire encore, que plus de commandes sont faites par les pouvoirs publics en période de prospérité que pendant les périodes de dépression. »

Restent à examiner les difficultés et objections liées au système de travaux publics entrepris dans le but de remédier au chômage. La constatation à laquelle nous venons de nous livrer relativement au manque de ressources financières nécessaires à leur exécution met en évidence l'une des principales difficultés du système. Les périodes de chômage ouvrier concordent avec des temps de crise générale dans lesquels l'équilibre des budgets des pouvoirs publics est presque toujours rompu par un excédent des dépenses sur les recettes dû à toutes sortes de moins-values d'impôts. Des augmentations d'impôts deviennent nécessaires, mais les contribuables les supportent mal et les Parlements s'y prêtent difficilement. Des emprunts publics sont contractés pour couvrir les déficits. Dans ces conditions l'entreprise de nouveaux travaux publics pour lesquels des ressources financières considérables seraient nécessaires se présente défavorablement. C'est assez pour restreindre au minimum, sinon même réduire à néant, les effets espérés de travaux qu'entreprendraient l'État ou d'autres pouvoirs publics dans le but de secourir les chômeurs. Sans doute une sage prévoyance dicterait la constitution de fonds spéciaux qui seraient facilement alimentés dans les années de prospérité. L'expérience des finances publiques a révélé depuis longtemps la précarité de pareilles dispositions. La prudence est mal supportée par les assemblées parlementaires tentées par les succès politiques que pourront leur valoir les dépenses publiques même les plus vaines.

On s'est aussi inquiété des répercussions de tels travaux publics sur l'économie générale du pays où ils seraient entrepris et, indirectement, sur le marché du travail où par ailleurs la demande de main-d'œuvre pourrait subir une contraction sensible. L'objection grave à ce sujet est qu'une très grande proportion des emprunts nécessaires au financement des travaux publics absorberait, s'il n'y a inflation monétaire, des disponibilités qui autrement ne tarderaient pas à être utilisées par l'industrie nationale. Tout compte fait, aucune augmentation réelle ne serait obtenue dans le volume existant de l'emploi de main-d'œuvre.

La difficulté ne serait pas écartée si les ressources requises pour l'exécution des travaux étaient obtenues par voie d'impôts. Ceux-ci seraient suivis de répercussions sur l'économie nationale telles qu'elles se traduiraient aussi en dernière analyse par une diminution dans l'offre de travail. Cette diminution pourrait être l'aboutissement de divers mécanismes, soit que l'aug-

mentation des impôts entraînant une diminution des ressources de tous les ménages réduise d'autant leur pouvoir d'achat et contraigne les industries à réduire leur production et à congédier des ouvriers, soit qu'elle retombe plus particulièrement sur les conditions industrielles, qu'elle alourdisse les prix de revient et qu'elle contrarie les exportations en étant suivie aussi d'une réduction de production et du congédiement des ouvriers devenus inutiles.

Une autre difficulté en même temps qu'une objection tient à la fixation des conditions de rémunération des chômeurs ainsi que des autres conditions de leur travail. La rémunération des travailleurs engagés dans des travaux de secours a été souvent considérée comme une forme d'assistance et non de salaire. Elle était par conséquent inférieure à la rémunération ordinaire pour le même genre de travail. Cette pratique a soulevé des protestations de la part des milieux ouvriers. Si ces travaux avaient été entrepris en temps normal, les ouvriers auraient reçu le salaire habituel de leur profession. Il ne serait pas loyal de profiter de leur détresse pour obtenir de la main-d'œuvre à rabais. On a redouté que ces ouvriers donnent un mauvais rendement s'ils étaient mal payés et que les travaux en question en arrivent à coûter davantage et surtout à durer plus longtemps.

Des salaires inférieurs aux salaires généralement payés dans le district pour le même genre de travail ont souvent été payés en Angleterre aux ouvriers chômeurs employés dans des travaux de secours. Ainsi les règlements de 1923 ont disposé que là où les municipalités entreprenaient directement les travaux, le taux des salaires des ouvriers non qualifiés ne devait pas dépasser, pendant une période d'essai de six mois, 75 p. c. du salaire le plus bas payé dans la commune aux ouvriers non qualifiés pour le même genre de travail, et 87 1/2 p. c. du salaire le plus bas si les ouvriers n'étaient pas occupés en moyenne plus de trois jours par semaine; mais ce système a été aboli en 1924.

Sous l'empire des idées actuellement régnantes dans les assemblées délibérantes, les pires appréhensions sont permises à l'égard des conditions de travail auxquelles les ouvriers chômeurs sont soumis dans les travaux publics. On n'a en Belgique que trop d'exemples du gaspillage des deniers publics par le fait des conditions excessives introduites en faveur des ouvriers dans les cahiers des charges des entreprises de travaux publics. Sous le prétexte de sauvegarder les intérêts des travailleurs, des clauses dites sociales y ont été multipliées de telle sorte qu'elles rendent les travaux exécutés pour compte des autorités publiques plus coûteux de 10 et même 20 p. c. que les mêmes travaux exécutés pour compte de particuliers. On doit donc craindre qu'à la faveur de leur intervention dans le financement des travaux de secours ou autrement, les pouvoirs publics aggravent le coût de la main-d'œuvre. La conséquence en paraît doublement redoutable. D'abord parce que les finances publiques s'en trouveraient d'autant plus obérées dans un temps où les

conjonctures économiques les mettent déjà en déficit, et ensuite parce que par la contagion de l'exemple les autres ouvriers réclameraient de leurs employeurs des salaires et autres avantages équivalents d'où résulterait une augmentation des prix de revient alors que la crise ne pourrait se résoudre que par leur contraction.

Dans des communications au Bureau international du Travail les gouvernements du Danemark et de la Finlande ont formellement dénoncé le grave inconvénient de la dépense exagérée des travaux de secours. Ils ont aussi insisté sur leur coût d'autant plus anormalement élevé qu'ils doivent souvent être entrepris en hiver lorsque les chômeurs sont le plus nombreux. Or, dans de nombreux pays, les conditions climatiques ont pour conséquence de rendre beaucoup plus coûteux

les travaux entrepris en hiver. On cite à ce propos des différences de 50 p. c. en plus des frais normaux.

Tels sont, ramenés aux proportions d'un exposé succinct, les systèmes de travaux publics organisés à titre de secours au chômage, leurs applications et leurs difficultés. Ils ne laissent pas de soulever de graves objections qui expliquent le peu de résultats constatés à ce jour à leur propos. Une grande prudence s'impose, sinon même une totale abstention. Si telles sont nos réserves dans la question de l'emploi des travaux de secours en remède à la plaie du chômage à l'intérieur des pays, à plus forte raison la plus grande circonspection est-elle de mise à l'égard de leur application sur le terrain international où, pour tout dire, le projet nous en paraît complètement chimérique.

LA CRISE DU CAPITALISME

par M. Henri de Man

Professeur à l'Université de Francfort-sur-le-Mein.

La distinction entre les pays à capitalisme autoritaire et ceux à capitalisme libéral est un excellent moyen de classification sociologique. Et elle peut être un excellent instrument de critique quand on étudie la structure sociale d'un pays ou quand on fait de la sociologie comparée. Mais elle ne sert plus à grand'chose quand on recherche les causes d'un phénomène mondial comme la crise économique actuelle. Car cette crise provient évidemment d'un dérangement de l'économie capitaliste dans son ensemble, et les deux pays les plus frappés — l'Allemagne et les Etats-Unis — sont, parmi les nations industrielles, aux deux extrêmes de l'échelle envisagée.

Et cependant, la question du degré de libéralisme ou de féodalisme qui prévaut dans la structure sociale de l'économie n'est pas du tout oisive quand on fait le diagnostic de la crise mondiale. Seulement, il faut pour cela la poser sous son aspect le plus général. Alors, on ne pourra plus se contenter de demander en quoi tel ou tel pays se distingue de tel ou tel autre par la nuance plus ou moins teintée de féodalisme de son régime économique; il faudra demander ce qui dans la situation globale de l'économie capitaliste, correspond soit à l'image de l'économie « libérale », soit à celle de l'économie « autoritaire ».

Il faut poser la question ainsi, car l'analyse des symptômes de la crise mondiale actuelle montre que son caractère particulier provient de certaines situations qui ne correspondent pas aux hypothèses de départ de la doctrine libérale. Il n'en serait pas ainsi si la crise était purement cyclique, c'est-à-dire due au retour d'une phase périodique de contraction financière. Dans ce cas, il suffirait de se fier au mouvement automatique du pendule qui, à la suite de la baisse des prix, ramènerait une recrudescence de la demande — ce qui d'un seul coup vérifierait la doctrine libérale et ramènerait la prospérité. Mais il n'est que trop clair, hélas! que la crise actuelle n'est pas seulement cyclique, et qu'elle se distingue des crises précédentes par l'action de certaines causes plus profondes et plus permanentes.

Il suffit, pour s'en apercevoir, de l'envisager sous son aspect social, qui est celui d'une crise de chômage. Celle-ci est, pour une part qu'il est impossible de fixer avec exactitude, mais qui est indubitablement importante, technologique, c'est-à-dire due à

l'évolution récente de la technique de la production rationalisée. On le voit très bien aux Etats-Unis, qui sont précisément le pays où s'est amorcé en premier lieu le passage de la crise technologique à la crise cyclique. Le nombre des chômeurs s'y est accru constamment depuis 1925, et dépassait déjà considérablement les deux millions de 1927 à 1929, donc à l'apogée de la haute conjoncture. Il y a là le contre-coup social du même progrès technique qui fut à la base de l'extraordinaire prospérité économique de 1921 à 1929. C'est précisément la phase ascendante de cette époque qui se trouve caractérisée par ces trois développements correspondants : forte augmentation de la valeur de la production (14 p. c. dans l'agriculture, 22,5 p. c. dans la fabrication, 27 p. c. dans les mines); augmentation beaucoup plus forte encore de la productivité par tête d'ouvrier (45 p. c. environ dans la fabrication entre 1919 et 1927); diminution du nombre des salariés au travail à raison de 1.745.000 en six ans!

Cette restriction du marché intérieur par la diminution du poste salaires relativement à l'augmentation de la production, voilà le plus frappant des phénomènes qui rendent inapplicable, à la crise actuelle, le schéma des mouvements cycliques. Il y a là, de toute évidence, une cause inhérente au régime même de la production à un degré donné d'évolution du capitalisme.

Ce degré se trouve caractérisé par les situations suivantes, dont il a déjà été question dans trois articles précédents (*), mais qu'il s'agit cette fois de ramasser dans un aperçu d'ensemble :

1° Le capitalisme européen-américain a dépassé la phase de l'*industrialisation* proprement dite, qui, en augmentant le nombre de salariés au travail, faisait croître, du moins en chiffres absolus, la participation des revenus-salaires à la consommation intérieure. Ce mouvement se trouve renversé dans la phase actuelle de la *rationalisation*, qui crée moins de nouveaux ouvriers que de nouveaux chômeurs et qui réduit d'autant plus la part des salaires dans les frais de production;

(*) « Crise économique et critique de l'économie », *Bulletin* du 25 novembre 1931; « Le Capitalisme autoritaire », *Bulletin* du 25 janvier 1931; « Le Capitalisme libéral », *Bulletin* du 25 avril 1931.

2° Les pays non capitalistes qui ont précédemment absorbé le surplus des produits que les revenus-salaires ne permettaient pas d'absorber sur le marché intérieur, ne suffisent plus à ces débouchés, soit à cause du développement de leur propre production, soit à cause des bouleversements politiques qui accompagnent leur lutte contre l'impérialisme occidental;

3° Les efforts faits par les Etats au profit de leurs industries nationales pour forcer l'exportation aux dépens des autres pays exporteurs, dans ces circonstances, s'annihilent mutuellement pour une grande part par les représailles qu'ils entraînent; en outre, le protectionnisme qui accompagne ces efforts aggrave le mal de la sous-consommation intérieure, car il sacrifie, au profit de quelques producteurs, la puissance d'achat de la masse des consommateurs, sur qui retombe le poids du renchérissement des produits;

4° La productivité du travail agricole croissant bien plus lentement que celle du travail industriel, le décalage des prix en défaveur des produits agricoles a amené un grand nombre de pays à fournir à l'agriculture des compensations sous forme de protection douanière, de subsides ou autres privilèges fiscaux; d'où nouvel accroissement des charges qui pèsent sur les consommateurs de la majeure partie des produits industriels et réduction de leur pouvoir d'achat;

5° Le coût de la vie ne s'adapte pas, même avec le retard que les crises cycliques précédentes ont établi comme normal, au mouvement descendant des prix des matières premières, notamment parce que le jeu de la libre concurrence se trouve entravé par les diverses manifestations du monopolisme intérieur (trusts, cartels, etc.);

6° La libre concurrence, condition essentielle du fonctionnement des lois qui tendent au redressement naturel à la suite de chaque crise cyclique, se trouve en outre faussée par le régime de la concurrence nationale. Chaque Etat se considérant comme concurrent des autres, pousse ses industries à réduire les frais de production, ce qui paralyse, en le morcelant, le mouvement en faveur de salaires plus élevés et d'heures de travail réduites, et aggrave donc, dans l'ensemble, la disproportion entre la production et la consommation intérieure;

7° Et enfin — last but not least — la compétition politique des Etats, les peurs et les ressentiments légués par la guerre mondiale et sa liquidation, non seulement aggravent les obstacles politiques et psychologiques de la circulation économique mondiale (par exemple à l'égard de la Russie), mais encore troublent la répartition et la circulation des capitaux, en amenant artificiellement une pléthore d'or dans certains pays et une disette d'or dans d'autres.

Et maintenant, après avoir ainsi noté le résidu des causes que l'on peut, à travers l'examen des diverses situations nationales, considérer comme universelles, essayons de les acheminer vers un commun dénominateur.

Qu'avons-nous trouvé en dernière analyse, comme causes concrètes du trouble chronique qui transparait à travers la crise cyclique actuelle?

Tout simplement ceci : c'est que le fonctionnement du système capitaliste est troublé et sa viabilité compromise dans la mesure où sa structure — considérée du point de vue mondial — s'écarte des postulats et des hypothèses du libéralisme.

Survivances féodales d'une part : au lieu de la libre concurrence d'individus isolés et égaux par le point de départ, hiérarchie des fortunes héréditaires substituée à la hiérarchie des états héréditaires, compétition mondiale morcelée et faussée par le protectionnisme des Etats nationaux. Néo-féodalisme d'autre part : passage du régime de la concurrence au régime des monopoles dans l'économie intérieure, et du cosmopolitisme commercial à l'impérialisme politique dans le régime des relations extérieures.

Le professeur Bonn avait bien raison : il n'y aurait pas de crise du régime capitaliste si le capitalisme était resté libéral — ou s'il l'était devenu, car il ne le fut jamais complètement. Il n'y aurait jamais eu d'anticapitalisme ouvrier si la réalité avait correspondu au programme que Robespierre traçait, en 1793, au régime bourgeois naissant : procurer du travail à tous, réduire graduellement le coût des moyens de subsistance et augmenter le nombre des possédants. Il eût même suffi que le capitalisme assurât aux masses ouvrières ce que l'hégémonie mondiale incontestée de l'Angleterre procurait aux siennes pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle : des salaires croissants, des prix descendants — même à une allure fort inférieure à celle de l'accroissement des revenus des riches.

Un retour à pareille situation est-il possible? Voilà la grosse question. Tellement grosse qu'aucune spéculation théorique ne saurait y donner de réponse convaincante. L'avenir seul le fera; l'évolution réelle du capitalisme, dans ses conséquences sociales, est seule en état de prouver sa viabilité. En attendant, nous ne pouvons qu'essayer de mieux saisir les données du problème, en voyant aussi exactement et aussi profondément que possible les causes dont il est issu.

Or, c'est ici que l'on retrouve Karl Marx.

Je pense avoir donné assez de preuves de mon indépendance à l'égard de l'orthodoxie marxiste pour ne pas me rendre suspect de dogmatisme en disant qu'à mon avis, la crise actuelle s'accorde mieux avec la théorie de Marx qu'avec n'importe quelle autre. Marx, il est vrai, n'a ni tout saisi, ni tout prévu. Sa théorie des crises présente bien des lacunes que ses épigones n'ont pas toujours réussi à combler, bien des imperfections de détail qui ont prêté le flanc à la critique de ses adversaires. Elle s'appuie trop unilatéralement sur l'hypothèse ricardienne de la valeur-travail, elle accorde trop volontiers à de simples tendances le caractère rigide de lois presque mathématiques. Mais quand on a fait le départ de toutes ces objections, il reste que Marx a mis en lumière la cause essentielle de toutes les crises industrielles, en montrant que le

régime capitaliste aboutit fatalement à une disparité croissante entre le niveau de la production et celui de la consommation.

Le noyau de la thèse marxienne, et en même temps la caractéristique la plus éclatante de la crise actuelle, c'est qu'au fond de toutes les crises, il y a un phénomène de sous-consommation. Accordons aux critiques de Marx qu'il a commis l'erreur d'embroussailler sa démonstration de subtilités souvent superflues, et, en voulant trop prouver, d'avoir légué à ses successeurs un embrouillamini d'hypothèses et de formules qui fait les délices des abstraites de quintessence et des coupeurs de cheveux en quatre. La preuve de ce, défaut est fournie notamment par la tournure qu'a prise, ces dernières années, la polémique entre marxistes de diverse observance quant à l'interprétation économique de l'impérialisme. Il y a une vingtaine d'années, les travaux de Hilferding sur le capital financier et de Rosa Luxemburg sur l'impérialisme constituaient encore des apports sérieux à l'interprétation des faits, bien qu'entravés, à certains points de vue, par un respect excessif de l'orthodoxie; mais depuis lors, les polémiques entre marxistes qui poursuivent ce thème, et que mènent par exemple, sur la théorie de l'impérialisme, Sternberg, Henryk Grossmann et Boukharine, ne portent plus guère que sur des interprétations de textes et ne sont plus, en somme, que des théories sur des théories — symptôme évident d'ossification.

Aussi bien est-ce moins le procédé de la démonstration marxienne qu'il faut accepter que l'essence même de sa thèse principale. Cette thèse, c'est l'insuffisance du régime capitaliste à consommer ce qu'il produit. La demande des masses ouvrières — je cite Marx — « ne suffit pas, puisque le profit provient précisément de ce que la demande des ouvriers est plus petite que la valeur de leur produit ». D'autre part, « la demande réciproque des capitalistes ne suffit pas davantage », car la capacité de consommation des capitalistes est limitée par la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, par la « nécessité d'accumuler, d'augmenter le capital et de produire de la plus-value en gros ». D'où la nécessité d'élargir sans cesse le domaine des débouchés dans les pays « où le mode de production capitaliste n'est pas développé », et l'impossibilité finale de satisfaire à ce besoin d'expansion dès que les possibilités d'exploitation du « monde non capitaliste » atteignent leur inéluctable limite.

Certes, pour expliquer que ces causes agissent par à-coups, il reste à trouver les lois qui régissent le rythme alternant des périodes d'expansion et de rétrécissement. Ici, la science économique a profité des corrections que des non-marxistes et des anti-marxistes ont apportées à ce que la doctrine marxienne présentait de trop schématique. D'une part, les travaux de l'école dite « mathématique », utilisés par des observatoires de recherches tels que l'Institut Harvard et le Bureau Babson en Amérique, et l'Institut für Konjunkturforschung en Allemagne, ont accumulé des

données d'une précision numérique qui faisait défaut du temps de Marx. D'autre part, les protagonistes des théories dites monétaires, dont le Suédois Cassel est actuellement le principal représentant européen, ont eu le grand mérite de montrer par quels procédés les mouvements de hausse et de baisse se rattachent à des troubles périodiques et rythmiques de la circulation de l'or et du crédit.

Mais au fond, tout cela se rapporte au « comment » des crises plutôt qu'au « pourquoi ». A cette dernière question, il faut bien le dire, l'économie post-marxiste n'a guère trouvé de réponse plus satisfaisante que celle du médecin de Molière qui dit à Sganarelle que sa fille est malade — mais qui le dit en latin. Werner Sombart explique la baisse par la hausse précédente qui a troublé l'état de dépression, à considérer comme normal. Lederer, par contre, considère la bonne conjoncture comme normale et l'accuse de créer les disproportionalités qui provoquent les crises périodiques, ce qui rappelle un peu une autre parole de médecin : « La santé est un état précaire qui ne permet de rien présager de bon ». Jevons est allé jusqu'à rattacher la périodicité des crises à celle des taches solaires, et Moore voudrait les expliquer par les positions de la planète Vénus. Mais tout compte fait, on aboutit partout à un procès-verbal de carence. Il y a même, dans la diversité des diagnostics qui insistent tous sur des symptômes différents, un tantinet de ridicule qui rappelle la scène de la consultation des quatre docteurs dans l' « Amour médecin ». S'ils offusquent le bon sens par leurs diagnostics contradictoires, c'est qu'ils sont portés à traiter des symptômes particuliers, tout en négligeant le principal, la recherche de la cause fondamentale. Il est difficile de ne pas comparer la crise mondiale actuelle à la maladie de Lucinde, quand on fait l'inventaire des remèdes que proposent, au nom de la même science, les savants dont la raison d'être est la recherche de l'unique vérité : inflation, déflation; libre-échange, protectionnisme, réduction des salaires, hausse des salaires; concurrence, monopole et ainsi de suite. Autant de médecins, autant de remèdes.

Ne nous hâtons pas, cependant, d'en conclure à la faillite de la science économique. Molière a eu raison contre les médecins de son époque, qui se retrouvent, je le crains, à toutes les époques. Mais cela n'empêche pas que la médecine ait fait bien des progrès. Ces progrès constituent même l'un des indices les plus certains de l'avance graduelle de l'humanité vers la domination de la nature par la science — ou, si l'on préfère dire la même chose en termes plus terre à terre, vers le prolongement de la vie et l'amélioration de l'hygiène générale. Les médecins d'aujourd'hui sont sujets aux mêmes imperfections humaines que jadis; mais la science dont ils disposent — ou peuvent disposer — a progressé, parce qu'elle s'est de plus en

plus débarrassée des erreurs de l'empirisme et de plus en plus orientée vers la recherche des causes profondes.

Si l'économie politique a, à ce point de vue, un retard d'une couple de siècles sur la médecine, c'est sans doute un peu parce qu'elle est une science plus jeune, mais c'est probablement surtout parce que sa matière est un chaos d'intérêts contradictoires, donc d'autant de préjugés et d'erreurs qu'il y a d'intérêts sociaux et nationaux en présence.

Cependant, même pour une science aussi fortement influencée par des buts pratiques, il ne faut pas renoncer à l'espoir d'une avance graduelle vers des vérités de validité générale. Précisément, l'évolution des doctrines des crises depuis un siècle montre, à travers un fouillis d'erreurs, un progrès constant vers un état d'équilibre entre les méthodes spéculatives ou déductives et les méthodes empiriques ou inductives. Comme dans toutes les sciences, tant que ces deux méthodes sont appliquées indépendamment, l'une de l'autre, on n'aboutit tout au plus qu'à des vérités partielles et provisoires. Toutes les sciences sont nées de deux besoins très divergents par leur origine: un besoin d'ordonnance générale, qui se satisfait le plus aisément par la spéculation abstraite, et un besoin d'application immédiate, qui tend naturellement à faire voir les choses sous un angle étroit et à considérer des aspects partiels comme des vérités totales.

La science moderne, a dit Auguste Comte, est née de théologie nettoyée. Cela est profondément vrai pour tout ce que les sciences présentent de spéculatif, et cela se vérifie dans l'histoire de l'économie politique, quand on considère l'évolution des doctrines générales depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'à Adam Smith et même jusqu'à Karl Marx. Mais à côté de la théologie plus ou moins nettoyée, il y a aussi, de prime-abord, ce que l'on pourrait appeler la science née du métier, des problèmes partiels et des méthodes empiriques issus des nécessités techniques du moment. En économie, la théorie marxienne de la plus-value, par exemple, appartient encore à la lignée spéculative, la théorie monétaire des crises de Irving Fisher à la lignée empirique. Or, que se passe-t-il quand un événement mondial comme la crise actuelle pose un vaste problème d'ensemble, qui exige en même temps un diagnostic intégral des causes à saisir, et des solutions adéquates aux phénomènes empiriques particuliers? C'est alors le désaccord, et ce désaccord donne au profane l'impression de l'impuissance de la science à trouver la vérité.

Mais le désaccord scientifique a ceci de particulier qu'il ne saurait se contenter de constater sa propre existence. Il faut, de par la nature des positions en présence, qui, parce qu'elles sont scientifiques, cherchent à se prouver, qu'il essaie de se résoudre par la discussion, par la critique mutuelle. Or, discuter, c'est admettre tacitement l'existence d'une base commune de jugement, d'un étalon de valeurs auquel toutes les opi-

nions, pour être vraies, doivent se conformer. C'est dans une certaine mesure, quitter son propre terrain pour s'aventurer sur celui de l'adversaire, en tout cas pour chercher un terrain commun où l'on découvrirait de quoi se départager. Aussi bien, ce terrain finit-il toujours par se trouver. Et l'on voit alors qu'il n'est autre que le terrain des faits, de ce que les philosophes appellent les phénomènes. Le langage philosophique ne s'écarte guère de celui du sens commun — arbitre suprême, heureusement, de toutes les querelles de docteurs — quand il définit la vérité comme une façon de se représenter les choses conforme à la réalité de ces choses (c'est-à-dire aux rapports de cause à effet qu'elles expriment), et qui *prouve cette conformité en agissant efficacement sur elles*.

Il ne faut pas avoir lu Platon ou Hegel pour le savoir. Aussi, restons-en à la comédie de Molière: la bonne Lisette, avec son fruste bon sens populaire, et ignorant tout de la médecine, savait que le diagnostic des médecins était erroné, parce qu'il négligeait la cause réelle de la maladie de Lucinde. Et pourquoi ne voyaient-ils pas cette cause? Parce qu'ils n'avaient aucun intérêt à la voir, et tout intérêt à ne pas la voir. Leur intérêt, comme médecins — comme médecins charlatans, disons-le pour rendre justice aux autres — était de justifier leur intervention par l'application de drogues et la prescription d'un régime. Il leur suffisait de constater des symptômes qui pouvaient, en vertu de leurs théories particulières, justifier un certain traitement. Par malheur, la cause de la maladie de Lucinde n'avait rien de médical. Mais voilà précisément pourquoi il sortait du domaine des médecins de la reconnaître. Affaire d'intérêt pour les marchands de clystères, affaire de compétence pour les savants spécialisés, aussi sujets que quiconque à la déformation professionnelle.

Il me semble que l'avantage que Marx a sur les économistes non marxistes est dû pour une grande part à la déformation professionnelle, que la spécialisation des intérêts intellectuels et non matériels suffit à expliquer en l'occurrence. Les économistes purs en savent plus long que lui sur les symptômes, du moins sur certains symptômes particuliers; mais, comparés à lui, ils sont aveugles à l'égard des causes, parce que ces causes relèvent d'un domaine qui n'est pas le leur, et parce que leur connaissance présuppose un intérêt (c'est-à-dire une direction de l'attention), qui leur est étranger. Pour le dire en un mot, Marx a trouvé la cause des crises économiques, et des contradictions intérieures du régime capitaliste, dans le phénomène social de la différence de puissance entre deux classes: les détenteurs des grands moyens de production et les travailleurs salariés. Il a fait une immense découverte économique parce qu'il est sorti du champ de l'économie en sociologue, tout comme des médecins ont fait de grandes découvertes médicales en sortant du champ de la médecine — que ce fût pour entrer dans celui de la chimie comme Lister, de la microbiologie comme Pasteur, ou de la psychologie comme Freud.

Cette révolution copernicienne de l'économie, Marx l'a déclenchée en traitant les relations économiques non plus comme de simples relations entre des choses, mais comme des relations entre des personnes; en d'autres termes, en comprenant le capitalisme non plus comme un simple système d'échange de biens, mais comme un régime social. Il a rendu intenable la conception que le sociologue allemand von Gottl-Ottlilienfeld a malicieusement baptisée le « cirque aux marchandises »; il a substitué à l'image factice d'une société composée d'individus troquant des marchandises, l'image, dépeinte trop schématiquement mais vraie dans les grands traits, d'un ordre social, basé sur un mode de production qui présuppose une distinction et une hiérarchie collective des fonctions et des revenus — ce qui revient à dire une hiérarchie des classes.

Les épigones orthodoxes du marxisme, du reste, lui font injustice en représentant l'« intérêt » qui l'a amené à faire cette découverte comme un simple intérêt économique de classe, aussi fragmentaire donc que celui de n'importe quel autre groupe social. Au contraire, la genèse (si peu connue, hélas!) de la pensée de Marx démontre qu'il est parti de prémisses purement idéalistes, tant dans le sens philosophique que moral du terme. Il n'a été amené à former la notion de l'intérêt de classe prolétarien que par la recherche, ardue et passionnée, des besoins sociaux réellement présents qui, selon la thèse hegelienne dont il est parti, représentent, à chaque moment de l'histoire, la nécessité générale — donc au point de vue économique l'intérêt commun, et au point de vue scientifique la « vraie conscience » de l'humanité.

Il est regrettable que le rétrécissement graduel de l'humanisme réaliste de Marx en naturalisme économique, processus qu'il a amorcé lui-même par réaction contre l'utopisme et que ses disciples ont accentué jusqu'à la caricature, ait obscurci ces choses au point de rendre virtuellement impossible la réhabilitation idéaliste de Marx par les méthodes du marxisme. Mais cela n'importe guère en l'occurrence; car il suffit ici de montrer que le véritable problème posé par Marx n'est pas de morceler la vérité économique en un fragment prolétarien et un fragment capitaliste, donc en deux erreurs. C'est, tout au contraire, de trouver une méthode scientifique, donc imbue de la dignité d'une vérité universellement valide, pour trancher ce qui, dans les intérêts en conflit et les conceptions opposées qui y correspondent, est conforme ou non à l'intérêt général et à la vérité objective, aux tendances d'une évolution progressive de l'humanité en même temps « nécessaire et juste », comme l'a très bien dit Emile Vandervelde. Trouver l'intérêt particulier, la nécessité particulière qui correspond à l'intérêt général, à la nécessité générale — voilà bien ce que Marx a toujours voulu, très explicitement dans sa jeunesse, moins explicitement, hélas, plus tard. Je ne me sépare de Vandervelde — et des marxistes actuels — qu'en pensant que ce problème, posé par Marx, n'a pas été

résolu par lui d'une façon satisfaisante, et que les marxistes s'éloignent de plus en plus de la vérité qu'il cherchait en retournant vers l'économisme pur dont Marx nous a donné le moyen de nous libérer.

* * *

Reste à trouver le point de jonction entre l'intérêt général et les intérêts particuliers suffisamment puissants pour le réaliser. Problème de connaissance autant que d'action; car c'est uniquement de ce point-là que l'on pourra apercevoir les causes réelles de la situation sur laquelle il faut agir. Le point de coïncidence entre l'intérêt particulier et l'intérêt commun est identique au point de coïncidence entre la conception scientifique particulière et le sens commun.

C'est chez Lisette que les médecins de l'économie mondiale malade pourront apprendre la vérité et trouver l'indication des vrais remèdes. Il leur en coûtera, car le sens commun est une puissance peu commode; c'est elle qui, depuis les débuts de l'histoire, fait les révolutions, autant dans le domaine de la pensée que dans celui des institutions. Et les révolutions de la pensée — qui toujours précèdent celles des institutions — ne consistent jamais à réfuter les réponses que la pensée d'une époque a trouvées à certains problèmes, elles consistent au contraire en ce que l'on se désintéresse de ces problèmes, reconnus soit illusoire, soit insolubles, pour se reporter à un point de vue qui en pose de tout nouveaux.

En d'autres termes, la méthode révolutionnaire du bon sens est de substituer aux anciennes réponses, non point de nouvelles réponses, mais de nouvelles questions. Et pour cela, il suffit de se placer à un point de vue nouveau, dans le sens presque topographique du terme. Point de vue en apparence supérieur en ce que pour l'atteindre, la pensée des savants doit s'élever au-dessus de leur propre érudition; en apparence inférieur en ce qu'il se trouve tout naturellement, chaque fois que les temps sont révolus, être celui que les masses populaires occupent de par leur fonction sociale, leur expérience concrète, leurs intérêts réels. Conjonction rare et sublime entre la raison critique qui se nourrit de spéculation et le sens commun qui se nourrit d'expérience; mais conjonction qui, chaque fois qu'elle se produit, fait faire un pas en avant à l'humanité sur la route, sans fin mais sans arrêts, qu'elle poursuit vers plus de vérité et plus de justice, et à l'horizon de laquelle elle croit voir vérité et justice se confondre.

Donc il faut écouter Lisette. Et que dit-elle devant les souffrances qui frappent le monde actuellement et les catastrophes qui le menacent?

Elle dit notamment que, bien qu'elle ne s'entende guère aux lois qui régissent l'équilibre de la production et de la consommation, elle ne peut trouver aucun sens à une activité économique qui permet au plus grand nombre de consommer d'autant moins que l'on produit plus. Elle dit qu'il est absurde que des millions de gens manquent de chaussures alors qu'il y

a pléthore de cuir et des milliers de cordonniers sans travail, et qu'il en coûterait moins de mettre ces cordonniers à l'ouvrage que de leur payer des indemnités pour ne rien faire. Elle dit avec Bernard Shaw que, selon le sens commun, si les inventions nouvelles permettent de produire tant de choses en plus avec moins de travail, il faudrait diminuer les heures de travail et augmenter les ressources de chacun, au lieu de brûler la chandelle par les deux bouts en ajoutant une armée de sans-travail à celle des riches oisifs. Elle dit, avec le ministre des Finances Dietrich, l'enfant terrible du cabinet du Reich, qu'un système économique qui devrait prendre son parti du chômage chronique de millions de gens serait condamné à disparaître, comme tous les systèmes précédents qui ont cessé de suffire à leur tâche.

Au fond, tout cela revient à considérer que l'activité économique devrait être organisée de façon à satisfaire les besoins des consommateurs, au lieu d'être orientée vers le profit des détenteurs des moyens de production. Pensée d'une naïveté qui peut effrayer, mais qui n'est dangereuse qu'à cause de la justesse qui provient précisément de sa naïveté; pensée qui, comme toutes les réflexions du sens commun, ne se soucie guère d'apprendre dans les livres si elle est réalisable, pour la simple raison qu'il suffit de la concevoir pour qu'elle essaie de se réaliser elle-même.

Bien entendu, elle n'est qu'une revendication, et non une solution; une question, et non une réponse.

Mais les docteurs n'embarrasseront guère Lisette en lui disant qu'elle n'a pas de réponse à sa propre question. Elle leur ripostera que ce n'est pas son affaire, mais la leur. Elle peut se contenter de poser sa question; son droit à le faire dérive de sa nécessité de vivre. C'est pourquoi la preuve incombe, non pas à Lisette, mais aux médecins. Il n'y a pour eux qu'un seul moyen d'avoir raison contre Lisette et de l'empêcher de courir au charlatan : c'est de guérir leur malade.

La preuve qui incombe aux défenseurs du régime capitaliste est donc purement pratique et expérimentale. Il ne s'agit pas du tout de prouver que le capitalisme peut prospérer à telles ou telles conditions qui ne sont pas ou plus réalisées; il y a longtemps que cette preuve a été faite par ses théoriciens classiques, qui ont fort bien démontré que la libre concurrence des individus conduirait logiquement, non seulement à l'équilibre de la production et de la consommation,

mais encore à l'harmonie générale des intérêts. L'expérience pratique, de son côté, a prouvé que, cette libre concurrence étant en fait faussée par l'inégalité sociale du point de départ, par les monopoles et par le nationalisme économique, on n'aboutit ni à cet équilibre, ni à cette harmonie.

Dans ces circonstances, le libéralisme ne peut se réhabiliter que dans la mesure où il se réalisera. Aussi bien Lisette ne demande-t-elle pas aux docteurs du capitalisme de tuer leur patient; elle leur demande au contraire de le faire vivre. Si l'économie capitaliste donne aux masses le moyen de vivre en travaillant et d'augmenter leur bien-être en même temps que l'augmentation de la productivité, aucune théorie ne les amènera à vouloir bouleverser ce système. Les catastrophes sociales ne proviennent jamais de ce qu'un régime ne réalise pas la justice absolue (ce qu'aucune institution ne peut faire d'ailleurs); ce qui importe, ce sont les changements relatifs qui se traduisent par la *direction* des évolutions sociales. Tout régime se maintient et se développe par évolution graduelle et pacifique aussi longtemps que les masses ont l'espoir d'y voir leur situation s'améliorer; il n'est menacé de destruction que si elles perdent cet espoir. Les révolutions ne naissent que du désespoir qui frappe ceux qui voient leur situation s'empirer, leur niveau de vie menacé, leurs chances d'ascension réduites, l'insécurité de leur existence exacerbée.

La thèse libérale est vraie pour autant qu'elle affirme qu'il serait possible d'éviter les dangers de pareille situation en diminuant graduellement les inégalités sociales, en garantissant la libre concurrence contre les monopoles, en contrebattant le protectionnisme, en assurant la paix entre les nations, en organisant l'unité du monde par la suppression des barrières économiques. Mais cette thèse ne dispose que d'un seul moyen d'avoir raison contre le pessimisme marxiste qui prétend que le capitalisme conduit inéluctablement au monopolisme néo-féodal, à l'impérialisme protectionniste, à l'aggravation du chômage et des crises de sous-consommation; ce moyen, c'est de réaliser les conditions que l'optimisme libéral présuppose. Y parviendra-t-on? Toute la question est là. Si le monde capitaliste contient les forces de redressement que cela exige, il continuera à vivre; au contraire, si le libéralisme ne peut plus faire agir ces forces avec assez d'efficacité, il ne lui servira à rien d'avoir d'excellents remèdes à proposer; il périra de ne pas avoir pu les appliquer.

LE RAPPORT

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (1)

Comme les années précédentes, nous donnons une analyse du rapport de la plus grande entreprise économique du pays : la Société Nationale des Chemins de fer belges.

Cette année, le rapport, bien que moins développé que les documents du même genre qui l'ont précédé, par suite du retard apporté par la grève de l'imprimerie à la publication du rapport d'exploitation, ne laisse pas d'être intéressant, du fait que les chemins de fer belges traduisent, par leurs mouvements, les répercussions de la crise.

C'est de celle-ci que nous nous occuperons en premier lieu.

On sait qu'en Belgique, une part importante du trafic-voyageurs est formée par les ouvriers industriels qui, grâce à un système d'abonnements à prix très réduits, peuvent, sur le réseau extrêmement serré de nos chemins de fer, se déplacer dans la presque totalité du pays selon les possibilités régionales d'emploi, tout en demeurant fidèles à leur village natal.

Cette mesure ne présente que des avantages, comme M. le professeur Mahaim, ancien ministre de l'Industrie et du Travail, l'a démontré dans un livre qui eut à son heure un grand retentissement et mérite encore d'être consulté (2). C'est ainsi que, si les industriels se félicitent d'une organisation qui étend l'aire de recrutement de la main-d'œuvre, les agrariens se plaignent du drainage des ouvriers agricoles. On a également invoqué contre les abonnements ouvriers, la longueur des trajets qui, en s'ajoutant à la journée de travail, entraîne pour l'ouvrier une fatigue excessive. Il est vrai que l'instauration et l'observation stricte de la journée de huit heures ont considérablement réduit pour les ouvriers abonnés à la semaine les inconvénients des longs trajets.

Le service des abonnés à la semaine constitue, pour la Société des Chemins de fer, une source de déficit; en revanche, elle est favorable au développement de l'industrie et, par conséquent, au service marchandises.

Quoi qu'il en soit, au cours de l'année 1930, le chiffre du nombre des voyageurs a diminué de 1,3 p. c. par suite de la réduction du nombre des ouvriers abon-

nés à la semaine, conséquence de la crise industrielle.

Les transports d'ouvriers comptent pour 52 p. c. dans l'ensemble des voyageurs (en 1929 : 54 p. c.). Mais les abonnements ouvriers n'entrent dans la recette que pour 13,2 p. c. (14 p. c. en 1929) (3).

Les transports de marchandises, exprimés en tonnes-kilomètres ont été, en 1930, inférieurs de 14,9 p. c. à ceux de 1929. Les réductions suivantes ont été constatées :

Tonnage transport (charges complètes)	9,9 %
Tonnage kilométrique total (charges compl.)	14,9 %
Tonnage kilométrique en :	
Service intérieur	15,2 %
Service international	15,9 %
Trafic de transit	12,0 %
Wagons chargés journellement au départ des stations du réseau	
	7,1 %

La régression du trafic des marchandises a permis la suppression d'un bon nombre de trains affectés à ces transports.

La crise a fait sentir ses répercussions sur les tarifs, malgré une augmentation générale de 10 p. c. sur les prix des billets, des abonnements et des tarifs pour marchandises : des tarifs spéciaux ont été mis en vigueur dans le but de favoriser des industries souffrant de la crise ou de maintenir certains transports au chemin de fer : il en a été notamment ainsi pour les charbons, les craies brutes, les carreaux en terre cuite, le sucre raffiné, le cuivre.

La crise, en ralentissant le trafic, a également permis de réduire le personnel, dont les effectifs ont d'ailleurs été restreints par suite d'une combinaison de causes diverses.

Pendant l'année 1930, la crise n'a pas diminué le prix des charbons utilisés par les chemins de fer belges, au contraire : les combustibles ont représenté une dépense de 388 millions (383 en 1929), le prix de la tonne étant passé de fr. 151,93 à fr. 156,43. Le coefficient d'exploitation s'est aggravé : il est passé de 86,46 p. c. en 1929 à 90,93 p. c. en 1930.

La crise s'est donc fait sentir assez fortement dans les chemins de fer belges.

On ne peut que regretter que le « Rapport d'exploitation » qui accompagne habituellement le rapport

(1) Cfr. *Bulletin* n° 6, vol. II 1930, page 225.

(2) ERNEST MAHAIM. *Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemin de fer belges et leurs effets sociaux*, 1910, Institut Solvay, 1 vol.

(3) D'après les exemples cités par le Rapport de la S.N.C.F.B., un abonnement ouvrier, de six déplacements par semaine, sur un parcours de 30 km., représente une dépense de 14 fr., contre fr. 1,75 en 1913. Un parcours aller-retour, en 3^e classe, au tarif ordinaire, coûte fr. 14,60.

présenté par le Conseil n'ait pas encore été publié cette année. Il eût été possible, grâce à ce volumineux et précieux document, de consigner ici des indications précieuses sur les prix détaillés du charbon, le volume de trafic des différentes catégories de produits : minerais, charbon, verres, textiles, produits de carrière, etc., ainsi que les fluctuations du taux de l'intérêt des placements de la société, tant en Belgique qu'à l'étranger.

* * *

On sait combien importante est, en Belgique, la question du matériel des chemins de fer : les standards de confort admis avant la Grande Guerre n'étaient pas fort élevés, la période de guerre et l'ère de dépréciation monétaire et de déficits budgétaires ne permirent pas de renouveler le matériel en temps utile. De sorte que la Belgique, pays producteur par excellence de voitures et wagons, dont la production est universellement appréciée, et qui joue dans le cartel international des wagons un rôle prépondérant, se trouve dotée, pour son propre usage, d'un matériel sur lequel les usagers ne font que des éloges réservés.

La Société Nationale des Chemins de fer s'est donnée pour mission de rajeunir un matériel, composé de 50 p. c. de locomotives ayant plus de vingt ans d'âge, de 70 p. c. de voitures à voyageurs ayant dépassé cette durée et de près de 50 p. c. de wagons de plus de vingt ans également.

Mais deux obstacles s'opposent à un rajeunissement rapide : la question financière, en premier lieu, la solidité du matériel en service en second lieu : les commandes de matériel nouveau sont limitées par les ressources et, d'autre part, on ne peut réformer un matériel encore fort résistant.

Aussi, la société a-t-elle dû adopter un compromis : commandes restreintes et rajeunissement du matériel en service.

Au sujet des commandes de matériel neuf, il n'est pas inutile de rappeler qu'avant la guerre, les chemins de fer de l'Etat avaient adopté un système de dispersion des commandes entre de nombreux adjudicataires. Ce système avait évidemment l'avantage, de nature politique et sociale, de soutenir les entrepreneurs moyens et d'en contenter le plus grand nombre possible. Mais il grevait les commandes de frais d'études multipliés, entretenait l'existence précaire de nombreux ateliers souvent réduits au chômage et se faisant une concurrence acharnée.

A partir de cette année, la Société Nationale des Chemins de fer belges a adopté un nouveau système : elle répartit ses commandes de 1.000 wagons, comme ce fut le cas dans la dernière adjudication, entre quatre soumissionnaires seulement, qui, dès lors, peuvent faire du travail en série, répartir les frais généraux sur un plus grand nombre d'unités, procéder à des fusions, etc.

Les commandes nouvelles sont insuffisantes, puisque le rapport de 1929 nous apprend que, pour renouveler en 30 ans le parc de wagons, il serait nécessaire

d'acquérir annuellement 4.000 wagons. Or, en 1930, l'effectif est passé de 115.847 wagons à marchandises à 115.880 wagons seulement. La différence en plus s'établit par compensation entre la reprise de 281 wagons Gand-Terneuzen et l'achat de 1.125 wagons neufs, d'une part, et la mise hors service de 1.137 wagons. En même temps, le matériel en service a été amélioré : les organes de traction de 27.261 véhicules ont été renforcés pour porter leur résistance de 50 à 65 tonnes; 16.161 véhicules ont été munis du frein automatique complet et 53.559 ont reçu la conduite à air. La pose des freins automatiques se fait par le travail à la chaîne, qui a permis d'accélérer la vitesse du travail et de dépasser largement les programmes.

Au 31 décembre dernier, la Société des Chemins de fer disposait de 3.809 locomotives standardisées et de 282 voitures de type suranné qui seront maintenues en service pendant plusieurs années : 109 locomotives ont été vendues ou démolies et l'on en a acquis 8 nouvelles.

Le parc à voitures de voyageurs s'est réduit de 9.031 à 8.865 unités et aucune voiture nouvelle n'a été acquise. La société a sollicité le concours du gouvernement pour renouveler un matériel dont les usagers ne cessent de se plaindre et qui, il faut bien le reconnaître, ne répond plus aux conceptions modernes en matière de transports en commun, conceptions révolutionnées par les autobus et les automobiles, où la vitre et la glace remplacent de plus en plus les parois pleines, pour ne citer qu'un exemple.

Cette concurrence de l'automobile, que la société avait dès l'abord considérée comme inévitable dans certains domaines, continue à se faire sentir.

En 1930, le nombre des automobiles a augmenté de 8 p. c.

1927 :	96.858	véhicules automobiles.
1928 :	120.328	» »
1929 :	143.336	» »
1930 :	155.000	» »

Les marchandises soumises à un tarif élevé échappent de plus en plus au chemin de fer. C'est pourquoi, lors du relèvement général des tarifs, certains d'entre eux, soumis à la concurrence des transports sur route ont été maintenus à leur taux ancien et des tarifs spéciaux ont été créés pour les fils et les eaux minérales indigènes.

Six voitures automotrices à voyageurs, dont trois à moteur Diesel et trois à vapeur, ont été mises en service à titre d'essai. La société a également porté de 184 à 197 le nombre des camions automobiles. Les dépenses de premier établissement ont absorbé :

1926-1927	197.7 millions
1928	153 »
1929	242 »
1930	495.6 »

On a continué la construction des lignes déjà commencées et quelques constructions nouvelles ont été entreprises. La société a également racheté la section belge de la concession de Gand à Terneuzen.

La Société Nationale a consacré, à due concurrence, à ses dépenses de premier établissement, les 497,6 millions qu'elle a reçus du gouvernement conformément à l'article des statuts, comme représentant 10 p. c. du produit du placement des actions privilégiées.

En attendant l'autorisation, sollicitée en 1929, de procéder à un emprunt de 600 millions, elle a couvert le surplus des dites immobilisations au moyen de prélèvements sur les disponibilités de son Fonds de Renouvellement.

L'autorisation d'emprunter a été votée par le Parlement au mois de décembre dernier et l'émission a eu lieu, avec grand succès, en mars 1931. Il s'agit d'un emprunt 5 p. c., amortissable en 60 ans, exempt de tout impôt présent ou futur.

Les recettes d'exploitation de 1930 ont atteint 3 milliards 528,5 millions, soit 294 millions par mois. En 1929, elles avaient été de 3.546,7 millions, avec une moyenne mensuelle de 295,5 millions. Elles se décomposent comme suit :

	1929	1930
Voyageurs, bagages et colis postaux	24.38 %	27.62 %
Marchandises	73.36	70.36
Divers	2.26	2.02

L'effectif total du personnel a été ramené de 107.574 agents à fin 1929 à 95.830 à fin 1930. Cette réduction sensible est due au ralentissement du mou-

vement et à la mise en service des wagons munis de freins automatiques, permettant la suppression de 1.500 serre-freins.

Les dépenses de personnel, y compris les charges sociales, ont atteint 1.959,7 millions, contre 1.898 millions de francs.

Le bénéfice réparti s'est élevé à 210.526.000 francs contre 421 millions en 1929 et 421 millions de francs en 1928.

* * *

Ainsi que les données ci-dessus l'auront montré, l'exercice 1930 de la Société Nationale des Chemins de fer a été affecté de facteurs adverses, dont cette entreprise si importante a subi les conséquences. La crise l'a sensiblement atteinte. Or, il n'est pas exagéré de dire que les services et le matériel cédés par l'Etat en 1926, lors de la reprise, se présentaient dans des conditions peu favorables à une large exploitation. Dotée d'un vieux matériel, manquant de disponibilités de Trésorerie lui permettant de suivre l'élévation des exigences des usagers, obligée de poursuivre une politique constante d'économies (situation fâcheuse pour un service public aussi largement utilisé), la Société des Chemins de fer n'a pu que lutter contre un ensemble de phénomènes économiques défavorables.

CHRONIQUE

L'épargne et la crise en Grande-Bretagne. — Au cours de nos chroniques sur la Grande-Bretagne, nous avons eu l'occasion de présenter le tableau de la détresse des ouvriers des régions charbonnières où les gisements sont épuisés. On pourrait légitimement se demander quelle doit être la situation dans les bassins de l'industrie cotonnière, dans le Lancashire, notamment, où le chômage frappe parfois 75 p. c. de la population ouvrière. Un récent article du *Times* apporte sur les conditions de vie dans cette région des documents de premier intérêt et qui, par leur originalité même, leur opposition aux conceptions courantes et aux déductions, méritent de retenir l'attention. C'est un document à verser à l'histoire de la crise anglaise et qui aide à comprendre comment l'Angleterre parvient à maintenir l'activité de ses industries de consommation.

* * *

Les étrangers, et peut-être aussi certains Anglais, s'imaginent que certains districts cotonniers du Lancashire sont le théâtre de scènes de grande détresse et de pauvreté. La vérité est loin d'être telle. Il y a trente ans, une dépression profonde dans l'industrie principale du Lancashire, dépression durant plus de douze mois, eût réduit le peuple à la pauvreté, provoqué la formation de bandes errantes de mendiants et la création d'organisations charitables en faveur des affamés.

Ces temps sont révolus et la capacité de dépense du Lancashire est évidente, bien qu'on la suppose détruite.

L'industrie est durement frappée, les exportations de tissus de coton se sont réduites en 1930 au niveau enregistré il y a soixante-cinq ans, alors que l'outilage n'atteignait qu'à un développement moitié moindre de celui d'aujourd'hui.

Il serait vain de nier que des conditions très dures de malnutrition (*starvation*) existent parfois; mais elles ne sautent pas aux yeux comme c'eût été le cas il y a quelques années.

On serait tenté d'expliquer cette différence par le *dole*, l'indemnité de chômage. Il est certain que cette indemnité doit exercer ses effets sur les familles qui, sans elle, seraient complètement dénuées de moyens d'existence.

Les paiements de la *National Health Insurance* ont formé un important facteur; les indemnités des *Trade-Unions*, les secours des différentes œuvres de ser-

vice social et l'extension du système de vente et d'épargne coopératives ont joué leur rôle en aidant les ouvriers dont les gains ont été sérieusement réduits par suite de la crise. Ces facteurs ont également contribué à maintenir les habitudes profondément ancrées d'épargne en vue des besoins futurs et des congés périodiques.

Si l'on se rend le vendredi soir ou le samedi dans une agglomération cotonnière, on peut observer la population occupée comme autrefois à ses achats. Beaucoup de personnes peuvent souffrir d'une diminution de ressources mais c'est une condition qui se présente même en période de prospérité. Le fait important à souligner est que la masse est dans une situation plus aisée que ne le ferait supposer l'état décourageant de l'industrie de laquelle elle tire sa subsistance.

On ne doit pas oublier qu'une population aussi pondérée que celle du Lancashire limite ses achats au strict nécessaire lorsque les salaires tombent en dessous du niveau normal. Cette population est devenue beaucoup plus sobre, plus sportive et trouve des distractions peu coûteuses au cinéma (1). Un des changements les plus importants de la vie sociale au Lancashire est l'amélioration des relations familiales et sociales, marquée, par exemple, par la volonté de s'habiller mieux et de surveiller son langage. Si faibles que soient les salaires, le désir d'épargner, si peu que ce soit, subsiste toujours. Une partie de l'argent dépensé aujourd'hui avait été économisée il y a douze ou treize ans, pendant un « boom » de l'industrie cotonnière.

L'auteur de l'article que nous analysons ici-même assistait récemment aux funérailles d'un ancien ouvrier, pensionné depuis dix ans, et qui léguait à ses héritiers des biens évalués à 2.000 £. Un de ses fils, ouvrier également dans le coton, était depuis six mois sans travail par suite de la fermeture de la fabrique qui l'employait, mais on ne pouvait déceler chez lui aucun signe de pauvreté, grâce à la consommation lente de ses épargnes antérieures.

Malgré la dépression profonde et prolongée, les ouvriers cotonniers des villes manufacturières font des efforts méritoires pour continuer à épargner.

(1) On ne doit pas oublier que les dépenses en liqueurs et bières, si courantes dans certains milieux ouvriers anglais il y a quelques décades, sont considérées par les sociologues et les économistes comme les plus onéreuses de toutes et que leur remplacement par la fréquentation du cinéma constitue un bienfait social.

On ne peut établir quelle proportion de *National Savings Certificates* a été achetée par des ouvriers, mais Sir Josiah Stamp estimait récemment qu'en 1930, les souscriptions en argent frais ont atteint 14 millions de £. Sir Enoch Hill, président de la National Association of Building Societies, estimait que, fin 1930, les capitaux de cette association s'élevaient à 360.000.000 £, marquant pour l'année une augmentation de 48 millions de £.

On ne peut établir la participation ouvrière de cette épargne, et *a fortiori*, celle du Lancashire, mais on signale qu'une société d'habitations à bon marché opérant dans une région ouvrière du Nord et pour des familles de salariés, a dû réduire le taux des dépôts pour en arrêter l'accroissement.

Certains indices marquent comment les épargnes continuent à s'accumuler dans le Lancashire, dans des conditions qui feraient douter de la réalité de cette accumulation.

Aucune ville du Lancashire n'a été plus durement frappée par la crise que Burnley. Près de la moitié de la population ouvrière de cette ville, dépendant fortement du commerce des tissus de coton avec la Chine et le Japon, a été privée de travail, à un moment ou l'autre, depuis 1921. Cependant, les 27.500 membres (soit, avec les familles, 100.000 personnes) de la coopérative locale ont augmenté, en 1930, leurs souscriptions au capital de cette coopérative, le faisant passer de 240.211 £ à 269.125 £. Leurs dépôts d'épargne auprès de cette institution ont passé de 10.833 £ à 11.113 £. Les caisses d'épargne enregistrent également des augmentations.

A Blackburn, qui dépend également des marchés d'Extrême-Orient et à qui peuvent être attribués 90 p. c. de la dépression de l'industrie principale du Lancashire, la situation est étonnante : profonde détresse d'un côté, épargnes familiales de l'autre.

L'industrie textile, comprenant surtout des tissages, va de mal en pis : 70 fabriques sur 130 sont arrêtées ; la plupart des autres travaillent à temps réduit. Les fabriques arrêtées comptent parmi elles quelques-unes des entreprises les mieux équipées. L'outillage est fréquemment vendu à des revendeurs pour être réduit en mitraille. Le nombre total de personnes assurables privées d'occupation est de 24.526, dont près de 20.000 ouvriers du coton.

Cinquante pour cent de la population active se trouve sans travail. Les re'evés de la coopérative locale enregistrent une chute de son capital de 579.383 £ à 553.341 £. La caisse d'épargne de cette coopérative enregistre également une réduction de 19.063 £ ; les dépôts sont tombés à 14.205 £. Ces diminutions sont remarquablement faibles, vu l'intensité du chômage parmi les 22.000 affiliés. Mais la Caisse d'épargne de Blackburn a des résultats plus favorables à montrer. Les dépôts s'élèvent à 3.373.409 £. Pendant le dernier semestre, alors que la situation industrielle n'a cessé d'empirer, les dépôts d'épargne ont augmenté de 150.000 £ et l'on enregistre un mouvement analogue dans l'ouverture des nouveaux comptes.

L'actuaire de cette Caisse d'épargne considère que cet accroissement des dépôts n'est possible que grâce à une compression de toutes les dépenses et que les affaires de la Caisse sont plus prospères en période de dépression que lors d'un boom.

Les *Holiday Savings Clubs* (société d'épargne en vue de se créer des disponibilités pour les vacances, institution courante en Angleterre) ont résisté mieux qu'on ne pouvait l'espérer et les sommes réparties entre les membres se sont élevées à 65.000 £, contre 75.000 £ un an auparavant. Une importante fraction de ces capitaux a été immédiatement réinvestie à la Caisse d'épargne, ce que l'on a pu constater par le numérotage des billets de banque.

Bolton, le centre de la filature fine, est généralement en meilleure situation que les autres villes. Depuis le début de l'année, on constate une amélioration générale des affaires : aussi la Caisse d'épargne et les *Holiday Clubs* sont-ils dans une situation prospère : les *Holiday Clubs* distribueront cette année aux fêtes locales, 60.000 £, soit à peine quelques centaines de livres sterling de moins qu'il y a un an. Comme à Blackburn, une fraction importante de ces fonds retournera directement à la Caisse d'épargne, aux sociétés de construction et à la coopérative. Il est certain que des faits semblables pourraient être cités pour d'autres localités où, cependant, la situation n'a pas cessé d'empirer.

Les coopératives du Lancashire sont un bon baromètre de l'épargne ouvrière pendant les phases des cycles économiques. Les rapports de la *Cooperative Union, Ltd.*, pour 1930, n'ont pas encore été publiés, mais l'auteur a pu consulter les statistiques à l'impression, pour certaines coopératives affiliées (1).

SOCIÉTÉS	1930		1929	
	Capital actions	Caisse d'éparg.	Capital actions	Caisse d'éparg.
	£	£	£	£
Bolton	1.347.664	44.711	1.356.725	45.972
Farnworth ...	421.449	8.021	423.178	8.257
Leigh	241.877	8.691	240.448	8.290
St. Helens ...	163.761	3.689	153.517	3.593
Beswick (M/c)	570.838	58.394	541.670	58.172
Blackley	195.352	7.884	192.216	7.259
Eccles	746.645	51.209	691.024	49.421
Failsworth ...	478.431	30.652	462.649	39.761
Manchester and Salford	1.049.217	44.368	967.947	41.850
Pendleton ...	962.438	70.088	937.069	68.668
Accrington ...	394.490	10.307	416.589	9.953
Blackburn....	560.356	7.521	582.785	13.928
Burnley	269.125	11.113	240.211	10.833
Darwen	558.699	10.870	563.715	10.714
Nelson	235.436	12.374	237.291	14.117
Preston	936.219	32.214	905.915	32.029
Oldham	1.606.477	40.997	1.622.555	42.441
Bury	760.746	11.827	761.543	11.033
Rochdale	874.364	18.746	831.589	16.740

(1) *The Times*, 25 juin 1931.

Les données ci-dessus ne font nullement ressortir l'importance du chômage frappant la population depuis dix ans.

Ces documents sont intéressants au plus haut point. Ils constituent un témoignage de la valeur morale de couches particulièrement éprouvées de la classe ouvrière anglaise : peut-être, à cet égard, contribueront-ils à détruire certaines légendes au sujet de l'indignité des bénéficiaires de l'assurance-chômage. Mais là n'est pas tout l'intérêt de la question. L'accumulation de l'épargne dans les mains ouvrières, au plus fort de la crise, explique, en partie, comment les salariés anglais peuvent résister si fortement aux tentatives répétées de baisse des salaires, que justifient les conditions intrinsèques de l'industrie cotonnière. Elle explique également *pourquoi* ces travailleurs résistent : ils sont arrivés à un degré relativement élevé d'aisance et de dignité et le niveau de vie n'est plus pour eux un facteur économique dépendant de l'offre et de la demande, mais un facteur social et moral.

Il est un fait plus délicat à élucider : les indemnités de chômage qui permettent aux meilleurs des chômeurs d'encore épargner ne sont-elles pas trop élevées ? On l'a souvent affirmé, en s'appuyant d'ailleurs sur d'autres éléments, notamment sur le fait que les indemnités actuelles de chômage, en permettant à l'ouvrier de maintenir un certain niveau de vie, diminuent chez beaucoup le désir de trouver du travail.

Quoi qu'il en soit, si les conditions sociales du Lancashire sont bien celles que décrit, avec des chiffres impressionnants et une grande modération de jugement, le correspondant du *Times*, on peut s'attendre à ce que la crise dure longtemps encore, sans modifier substantiellement le point de vue ouvrier sur la dépression, la perte des marchés orientaux et les salaires.

Le recensement de la population en Angleterre. — Le *Registrar General* vient de publier un rapport préliminaire sur le recensement de l'Angleterre et du Pays de Galles, au 26 avril 1931, rapport qui ne sera pas substantiellement modifié par le travail définitif en voie de publication.

La population de l'Angleterre et du Pays de Galles s'élève à 39.947.931, comprenant 19.138.844 hommes et 20.809.087 femmes, soit un excédent de 1.670.243 femmes. C'est le total le plus élevé enregistré jusqu'ici et la densité s'élève à 685 habitants par mille carré, densité qui n'est dépassée que par celle de la population belge. Cette densité a été constatée depuis plusieurs décades et il est vraisemblable qu'elle s'accroîtra.

De 1921 à 1931, la population a augmenté de 2.061.232 individus, soit de 5,44 p. c. Cette augmentation est la plus faible constatée depuis 1861, à l'exception de la période 1911-1921, où la guerre joua, évidemment, un rôle perturbateur. Le recensement fait ressortir que la faiblesse relative de l'accroissement de population est due, avant tout, à la réduction du nombre de naissances depuis dix ans, bien que le nombre de mariages soit très élevé. Le nombre des naissances est de 1.250.000 (16,3 p. c.) moins élevé que dans la période 1911-1921, pendant laquelle le nombre des naissances tomba, cependant, à un niveau jamais atteint. Pour la période décennale 1921-1931, le nombre de naissances est inférieur de 24,5 p. c. à celui de la dernière période normale recensée 1901-1911.

La chute constante des naissances depuis dix ans en a réduit le taux à 16,3 p. m., soit un taux égal à la moitié de celui enregistré avant 1890 et aux deux-tiers de celui des années d'avant-guerre.

La réduction du taux des naissances est générale dans les pays européens, mais nulle part il n'est plus bas qu'en Angleterre, à l'exception de la Suède. Le taux actuel est insuffisant à maintenir la population anglaise au niveau atteint, le taux nécessaire à cet effet étant de 19,5 p. m.

Par contre, le taux de mortalité s'est réduit. Pour la période décennale 1921-1931, on a enregistré 500.000 décès en moins que pour les deux périodes précédentes. La réduction est de 10 p. c.

Le recensement a fait ressortir un mouvement de population vers les régions du Sud. La population des districts urbains atteint 80 p. c. de la population totale. Ce mouvement va croissant et la population agricole perd de son importance.

La population du Grand-Londres a augmenté, passant de 7.480.201 habitants en 1921, à 8.202.818 habitants en 1931, soit un accroissement de 9,7 p. c.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

La crise monétaire allemande qui s'était prolongée pendant un mois sans dommage pour les marchés étrangers a, il y a huit jours, en se compliquant d'embarras bancaires, temporairement troublé le jeu normal des échanges de capitaux d'une place à l'autre. Jamais depuis le retour à la stabilité des changes, c'est-à-dire depuis près de cinq ans, on ne vit désarroi pareil à celui qui désaxa le 15 juillet dernier les grands centres d'arbitrage. Le marché français reprenait à cette date, après trois jours de chômage, contact avec l'étranger. La situation à Berlin avait, en ce court espace de temps, gravement empiré : cote du mark suspendue sur la plupart des marchés, défaillance d'une des « D Bank », arrêt quasi absolu de l'activité de tout l'organisme bancaire par ordre du Gouvernement allemand. Surpris par la soudaineté de ces événements, Paris ne sembla plus avoir pendant plusieurs heures qu'une préoccupation : rapatrier coûte que coûte ses placements à vue à l'étranger. Londres supporta le choc de ce rappel massif de capitaux. En peu de temps, le cours du change sur Paris dans la Cité s'éloigna de sa parité normale et monta presque sans étapes au niveau imprévu de 122,60. On a attribué ce cours de panique au fait que les offres dépassèrent la capacité d'absorption des maisons spécialistes des importations d'or. Par ricochet, le change anglais s'alourdit aussitôt sur plusieurs autres marchés. Il tomba à New-York à 4,8350, à Bâle à 24,92 et à Amsterdam à 12,02. Notre marché n'échappa pas à la contagion ; mais les transactions bien que largement accrues se déroulèrent dans la plus grande quiétude. La livre sterling toucha au plus bas, hors cote, le cours de 34,74.

Les réserves d'or de Londres ont été naturellement mises largement à contribution par diverses places. La nôtre a, dès le recul du cours au-dessous du gold point, transféré en lingots une grande part du change anglais qu'elle avait à vendre. La situation hebdomadaire de notre Institution parue le 16 juillet indique l'importance de ces mouvements ; notre stock de métal y figure en augmentation de 165.000.000 francs environ sur la semaine précédente.

Comme nous le disons plus haut, la livre sterling a été traitée hors bourse à 34,74 ; à la cote officielle le recul ne s'est pas étendu au delà de 34,78. Le dollar termine la quinzaine à 7,18275 venant de 7,1575. Le franc français a eu un marché fort agité. Toutefois, si ce n'est pendant quelques heures le 15 juillet en dehors de la séance officielle, il n'a guère dépassé sa parité métallique (28,1773). Les deux cours extrêmes enregistrés officiellement pendant la quinzaine sont 28,0635 et 28,1840. Le florin bien qu'en hausse sensible, est resté également quelque peu en deçà du pair monétaire (289,0861). Du 7 au 17 juillet, il s'est avancé de 288,35 à 289,02. Le franc suisse par contre a réussi à faire nettement prime sur notre devise. Depuis plusieurs jours, il se tient entre 139,30 et 139,40. La lire

italienne, après avoir fléchi de 37,4925 à 37,41 est revenue à 37,48.

De même que les grands marchés voisins, notre Bourse a dû interrompre les transactions en mark à partir du 13 juillet. Le dernier cours coté se rapproche de 170.

La devise espagnole qui s'était tenue pendant presque toute la quinzaine autour de 68 est brusquement tombée au cours de la dernière séance à 64.

Le marché du terme désorienté par la situation de celui du comptant, a vu son activité complètement enrayée à partir du 13 juillet. Dans l'ensemble, à un comme à trois mois, les cours font prime sur ceux du comptant.

L'escompte hors banque n'a pas quitté son taux précédent de 2 1/8 p. c. Le call money moins abondant depuis une huitaine de jours par suite des versements effectués pour les souscriptions à l'emprunt belge, a été payé environ 1 1/4 p. c. au lieu de 3/4 p. c. pendant la première quinzaine du mois.

Le 23 juillet 1931.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Les dispositions meilleures constatées au cours des précédentes séances de bourse ont fait place à nouveau à l'indécision et à l'abstention.

Les cotations s'en ressentent et s'inscrivent au 16 juillet en régression sensible par rapport au 3, comme on en jugera par le rapprochement des quelques cours ci-après :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 77-79,50 ; 5 p. c. Restauration Nationale se répète à 100 ; 5 p. c. Intérieur à prime, 518-517 ; 5 p. c. Dette Belge 1925, 95,50-96,75 ; 6 p. c. Consolidé 1921, 103-102,15 ; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 216-217,50 ; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 255,50-256,50 ; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 540-531,50.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6075-6150 ; Banque Belge pour l'Etranger, 852,50-977,50 ; Banque de Bruxelles, 750-825 ; Banque Nationale de Belgique, 3030-3085 ; Caisse Générale de Reports et de Dépôts 4425-4575 ; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 875-902,50 ; Part de réserve Société Générale de Belgique, 5650-6300.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 21000-23500 ; Hypothécaire Belge-Américaine, 6700-6650 ; Immobilière Bruxelloise, 5050-5075.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4600-4650 ; Société Nationale des Chemins de fer Belges, 555-560,50 ; part de fondateur Congo, 8300-9000 ; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 1075-1185 ; action de jouissance Welkenraedt, 20400-20300.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Alexandrie, 3000-3050; action de dividende Bruxellois, 5275-5350; part de fondateur Buenos-Ayres, 920-1100; action de dividende Pays de Charleroi, 930-950; 10^e part de fondateur Rosario, 880-1100.

Aux tramways et électricité (Trusts) : Bangkok, 1000-1065; Société Générale de Chemins de Fer et Entreprises, 1125-1240; Electrobél, 2950-3225; part de fondateur Electrorail, 4790-5010; Traction et Electricité, 2100-2250; action ordinaire Sofina, 15250-17400.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : Electricité Anversoise, 3710-3975; 10^e part de fondateur Bassin de Charleroi, 6450-6775; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10725-11300; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 7600-7500; 100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 3340-3400; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7700-8075; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10625-11100.

Aux industries métallurgiques : Angleur-Athus, 530-625; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1280-1350; Forges de Clabecq, 20025-22300; Cockerill, 1265-1405; Espérance-Longdoz, 3110-3500; Ougrée-Marihaye, 2780-2925; Providence, 8500-8700; Sambre et Moselle, 3175-3450.

Aux charbonnages : Amercœur, 1880-2080; Gouffre, 15500-15650; Mariemont et Bascoup, 4925-5100; Mourage, 7600-8250; Tamines, 3310-3400; Wéristér, 5800-5750.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, 265-319; Overpelt-Lommel, 640-710; Vieille-Montagne, 2030-2300.

Aux glaciers : Auvelais, 12000-13825; Moustier-sur-Sambre, 13100-14525; St-Roch, 21900-21525.

Aux verreries : Hamendes, 645-650; action de jouissance Libbey-Owens, 4625-4600; Val-St-Lambert, 1550-1555.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1125-1210; action ordinaire Ciments de Visé, 1950-2000; part de fondateur Merbes-Sprimont, 3825-4025.

Aux industries textiles et soieries : action de dividende Etablissements Américains Gratry, 3350-3425; La Lainière à Verviers, 1600-1710; La Vesdre, 1375-1375; La Lys, 11075-10900; 10^e action ordinaire Soie de Tubize, 617,50-625.

Aux produits chimiques : Industries Chimiques, 1965-2265; Laeken, 3300-3510; action de capital Sidac, 4125-4350; Union Chimique, 975-1170.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 4125-4600; Ciments du Katanga, 4750-5200; Cie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 3700-4100; action privilégiée Katanga, 46250-47250; action ordinaire idem, 36900-41000; 1/3 action de dividende Simkat, 1270-1400; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3505-4100; action de dividende idem, 4060-4900.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières : part de fondateur Hallet, 2110-2210; part de fondateur Huileries de Sumatra, 955-1015.

Aux alimentations : action de capital Cie Industrielle Sud-Américaine, 6100-6150; Minoteries et Elevateurs à Grains, 1705-1900; action de jouissance Moulins des Trois Fontaines, 5175-5200.

Aux brasseries : Brasseries d'Ixelles, 3990-4100; Brasseries de Koekelberg, 1780-1750.

Aux industries diverses : 9^e action ordinaire Etablissements De Naeyer, 4775-4825; Englebert, 3525-3775; Forfina, 214-242,50; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3700-3725.

Aux papeteries : action de dividende Papeteries Anversoises, 995-1025; Godin, 1160-1220; Papeteries de Saventhem, 1255-1385.

Aux actions étrangères : action de dividende Cairo-Héliopolis, 3300-3825; Chade, 9900-11075; Sévillane d'Electricité, 1760-1950; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 3100-3435; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23750-24400; part bénéficiaire Parisienne, 2875-3105; part de fondateur Exploitations Indes Orientales (Java), 6825-7800; action ordinaire Royal Dutch, 30500-36500; Eich-Dudelange, 4050-4850.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3080-3420; Barcelona Traction, 480-567,25; Brazilian Traction, 720-853,75; action de capital Buenos-Ayres, 163,75-208,75; action de dividende idem, 137,50-180; Prince Henri, 1290-1610; Royal Dutch, 3070-3630; Sydro Electric Securities Corp., 730-905; Tubize, 376,25-453,75; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3505-4115.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux (hors banque)		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 juillet 1931.....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,75	1,—
7 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	1,—	1,—
8 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,75	1,—
9 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,75	1,—
10 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,75	1,—
11 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,75	1,—
13 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,875	0,875
14 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	1,—	1,—
15 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,50	2,50
16 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	2,—
17 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	1,25	1,25
18 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,375	1,375
b) Les derniers mois (1) :							
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1930.....	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903
1930 Avril.....	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai.....	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin.....	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet.....	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août.....	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
Septembre.....	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,885	0,899
Octobre.....	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
Novembre.....	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045
Décembre.....	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572
1931 Janvier.....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,741	1,091	1,144
Février.....	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5521	1,078	1,078
Mars.....	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	1,034	1,043
Avril.....	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,776	0,781
Mai.....	2,50	3,—	3,50	2,1956	2,4432	0,793	0,913
Juin.....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,942	0,966

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 juillet 1931 } sur les valeurs au comptant .. 5,— %
 } sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 juillet 1931.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,—	—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	1,—	2,—	2,—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,02	—	—	2,20	2,20	2,20	2,20	—	—
Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven	1,—	2,—	—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—
Société Nationale de Cré- dit à l'Industrie.....	—	—	—	—	2,50	2,75	3,—	3,25	3,25	3,25

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Épargne sous la garantie de l'Etat : 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 2 p. c. pour le surplus.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1930 Moyenne mensuelle	(*) 274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1930 Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août	264.428	1.942	3.882	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9
Septembre	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9
Octobre	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6
Novembre	270.218	2.151	3.617	8.799	3.690	8.788	24.894	86,7
Décembre	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2
1931 Janvier	277.020	2.185	4.238	9.537	4.190	9.548	27.513	86,0
Février	279.270	2.163	3.560	8.674	3.661	8.689	24.584	87,0
Mars	281.129	2.106	3.857	9.103	3.761	9.120	25.841	87,1
Avril	282.579	2.233	4.044	9.400	4.007	9.416	26.867	86,5
Mai	284.217	2.204	3.687	8.923	3.716	8.935	25.260	87,2
Juin	285.998	2.206	3.719	9.167	3.793	9.174	25.853	87,2

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
Année 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
1930 Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90
Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70
Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39
1931 Janvier	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63
Février	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	4,43
Mars	108.725	8.644	7,95	667.158	25.657	3,85
Avril	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40
Mai	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,52

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1929	1930	1931	1929	1930	1931
Première période	105	138	222	34	39	79
Deuxième période	105	144	174	22	39	48
Troisième période	95	137		23	46	
Quatrième période	139	156		23	71	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1930 Moyenne mensuelle	38 (*)	394	37.834	174	25.765	20	250 (*)	634	157
1930 Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août	38	362	34.954	159	23.928	18	250	480	167
Septembre	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127
Octobre	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153
Novembre	38	360	34.110	157	23.170	18	250	482	106
Décembre	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120
1931 Janvier	38	376	33.087	169	22.496	20	250	416	101
Février	38	343	29.636	156	20.568	19	250	701	118
Mars	38	366	35.577	165	25.460	22	250	587	134
Avril	38	360	32.311	159	22.374	20	250	424	124
Mai	38	355	33.565	155	23.744	17	250	377	94
Juin	38	379	34.131	167	24.420	22	250	511	92

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				Dépenses	Excédent	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1929 Moyenne mensuelle	72,1	216,8	6,7	295,6	255,6	40,0	86,46
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1930 Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet	103,4	199,6	6,3	309,3	271,8	37,5	87,89
Août	117,7	193,4	5,7	316,9	266,6	50,3	84,14
Septembre	102,7	202,8	5,6	311,1	262,2	48,9	84,29
Octobre	79,7	215,9	5,5	301,1	263,5	37,6	87,49
Novembre	67,0	195,9	5,3	268,3	251,7	16,6	93,84
Décembre	65,7	191,2	6,1	263,0	270,8	-7,8	102,98
1931 Janvier	67,0	181,0	7,0	255,0	260,3	-5,3	102,07
Février	57,4	168,4	4,6	230,4	252,8	-22,4	109,73
Mars	65,6	198,4	5,0	269,0	264,8	4,2	98,44
Avril	71,3	187,9	4,7	263,9	255,5	8,4	96,82
Mai	77,0	176,0	4,6	257,6	250,6	7,0	97,20
Juin (chiffres provisoires) ...	71,8	185,6	4,9	262,3	249,7	12,6	95,19

B. — Statistique du trafic.
1^o Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1930 Février	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566
Juillet	20.402	632	6.344	208	38	223	101	570
Août	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549
Septembre	20.641	594	6.282	213	37	220	95	565
Octobre	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre	17.930	466	6.388	201	35	223	80	539
Décembre	18.886	488	6.117	194	38	218	77	527
1931 Janvier	17.902	461	5.790	189	35	218	79	521
Février	16.675	434	5.412	162	31	206	74	473
Mars	19.475	484	6.216	203	37	226	83	549
Avril	17.579	476	5.846	191	35	206	78	510
Mai			5.630					489

2^o Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1929 Moyenne mensuelle	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1930 Moyenne mensuelle	1.357	550	437	395	302	32	95	391	84
1930 Février	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars	1.339	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97
Juin	1.225	545	463	381	253	27	90	367	89
Juillet	1.297	527	461	331	266	33	66	375	68
Août	1.295	535	428	367	287	26	49	341	58
Septembre	1.321	545	434	371	301	28	59	343	73
Octobre	1.480	608	401	417	335	29	40	354	74
Novembre	1.240	547	351	322	329	27	42	322	79
Décembre	1.254	578	342	313	288	26	209	346	72
1931 Janvier	1.502	649	341	347	267	24	107	382	75
Février	1.461	580	308	305	262	23	59	349	72
Mars	1.466	675	388	339	274	24	48	355	72
Avril	1.235	562	380	337	249	26	26	337	66

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1930 Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922
Août	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre	465.844	109.520	132.671	598.515
Décembre	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081
Février	395.664	112.050	116.672	512.336
Mars	458.735	122.673	139.233	597.968
Avril	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin	442.755	107.057	127.882	570.637

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	16 juillet 1931	10
Autriche	23 juillet 1931	10
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	3 juin 1931	8,50
Danemark	13 novembre 1930	3,50
Dantzig	17 juillet 1931	7
Espagne	8 juillet 1931	6,50
Estonie	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	8 mai 1931	1,50
Finlande	25 août 1930	6
France	3 janvier 1931	2
Grande-Bretagne	23 juillet 1931	3,50
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	16 mai 1931	2
Hongrie	24 juillet 1931	9
Indes	28 mai 1931	6
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	6 octobre 1930	5,11
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	8 novembre 1930	4
Pologne	3 octobre 1930	7,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	1 ^{er} avril 1931	8
Suède	6 février 1931	3
Suisse	22 janvier 1931	2
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1929 Moyenne mensuelle	3.746	2.959	790	2.148	2.655	1.236	— 304	89,7
1930 Moyenne mensuelle	3.499	2.587	739	1.979	2.195	1.109	— 392	84,9
1930 Mars	3.892	2.898	745	2.386	2.766	1.160	— 132	95,4
Avril	3.466	2.853	823	2.325	2.545	1.095	— 309	89,2
Mai	3.656	2.883	789	2.103	2.311	1.099	— 573	80,1
Juin	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 481	80,7
Juillet	3.416	2.554	748	1.972	2.282	1.157	— 272	89,3
Août	3.294	2.334	708	1.854	1.944	1.049	— 389	83,3
Septembre	3.198	2.388	747	2.121	2.227	1.050	— 161	93,3
Octobre	3.557	2.529	711	1.940	2.222	1.145	— 307	87,9
Novembre	3.155	2.151	682	1.739	2.060	1.184	— 91	95,8
Décembre	3.380	2.351	696	1.791	1.960	1.094	— 391	83,4
1931 Janvier	3.284	2.063	628	1.832	1.764	963	— 299	85,5
Février	3.127	1.971	630	2.068	2.001	967	+ 30	101,5
Mars	3.373	2.309	684	2.281	2.158	946	— 150	93,5
Avril	3.040	2.233	735	2.178	2.024	929	— 209	90,6
Mai	3.118	2.111	677	2.000	1.861	930	— 250	88,2

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.180.424	18.486.734	1.264.094	9.603.891	6	92.511	44.954.189	35.510.747
1930 L'année	31.669	217.048	3.796.614	6.787.025	37.029.511	14.569.053	1.127.883	9.348.623	8	119.568	41.985.685	31.041.317
1930 Mars	2.628	16.456	310.789	588.520	3.470.371	1.377.062	108.056	904.752	1	11.618	3.891.844	2.898.408
Avril	2.131	13.846	299.086	553.382	3.058.177	1.375.507	106.363	899.025	1	11.723	3.465.758	2.853.483
Mai	2.899	22.079	308.669	589.371	3.238.014	1.383.621	106.196	880.612	1	7.711	3.655.778	2.883.394
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
Août	2.490	18.448	327.249	561.107	2.873.784	1.029.962	90.604	716.467	1	7.564	3.294.127	2.333.548
Septembre	3.016	21.876	316.013	553.075	2.798.580	1.109.013	80.275	694.773	1	9.260	3.197.885	2.387.997
Octobre	3.546	25.224	382.206	618.060	3.088.918	1.142.259	82.691	734.674	1	8.370	3.557.362	2.528.587
Novembre	2.207	14.128	347.717	523.685	2.734.103	980.839	70.929	620.981	1	11.273	3.154.956	2.150.906
Décembre	3.024	20.091	370.918	582.663	2.914.408	1.062.442	91.627	675.427	1	10.638	3.379.978	2.351.261
1931 Janvier	2.765	17.149	310.860	485.855	2.905.681	976.887	64.672	574.558	1	8.584	3.283.978	2.063.033
Février	2.217	11.856	317.626	455.233	2.736.919	905.619	70.469	585.213	1	13.153	3.127.232	1.971.074
Mars	3.215	19.159	371.234	510.548	2.899.680	1.082.961	99.007	680.387	1	15.717	3.373.136	2.308.772
Avril	3.348	20.703	405.704	516.183	2.549.367	979.982	81.473	705.226	1	11.004	3.039.892	2.233.098
Mai	3.352	20.446	328.246	426.315	2.706.676	1.023.483	79.661	626.332	1	13.936	3.118.115	2.110.512
EXPORTATIONS :												
1929 L'année	14.356	141.550	870.449	2.526.819	17.944.762	10.217.817	6.948.293	18.883.538	146	95.706	25.778.006	31.865.430
1930 L'année	17.188	152.646	718.930	1.932.952	16.839.598	8.168.181	6.171.263	15.995.266	112	91.364	23.747.091	26.340.409
1930 Mars	1.741	16.194	74.706	205.718	1.754.400	888.682	554.829	1.649.371	7	6.270	2.385.683	2.766.235
Avril	1.434	12.597	59.068	155.934	1.645.770	773.640	618.677	1.596.890	6	5.708	2.324.956	2.544.769
Mai	1.547	14.296	40.405	137.792	1.526.988	754.628	533.819	1.400.442	3	3.616	2.102.763	2.310.774
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192
Août	1.339	11.362	39.995	140.767	1.351.233	613.323	461.161	1.175.188	5	3.409	1.853.732	1.944.049
Septembre	1.753	15.643	52.164	165.886	1.541.949	689.632	525.056	1.352.393	5	3.506	2.120.927	2.227.060
Octobre	1.781	15.172	52.248	156.543	1.365.967	692.436	520.424	1.354.386	5	3.097	1.940.425	2.221.634
Novembre	1.403	11.914	65.734	165.160	1.183.857	613.888	488.269	1.223.630	51	45.054	1.739.315	2.059.646
Décembre	1.082	8.928	56.383	169.082	1.256.941	550.792	476.525	1.227.173	6	4.083	1.790.937	1.960.058
1931 Janvier	1.079	9.368	74.461	172.336	1.319.948	531.145	436.520	1.043.007	13	8.323	1.832.020	1.764.179
Février	1.522	12.380	83.531	194.456	1.485.947	653.061	497.433	1.134.717	6	6.313	2.068.438	2.000.927
Mars	1.887	15.091	66.890	162.201	1.714.946	778.625	497.274	1.196.163	6	6.384	2.281.003	2.158.464
Avril	2.183	22.554	68.315	146.447	1.575.995	646.704	531.278	1.201.044	8	7.003	2.177.780	2.023.752
Mai	3.097	30.215	66.505	140.739	1.443.147	584.277	486.775	1.100.837	9	4.478	1.999.532	1.860.546

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES
I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations payés.

MAI 1931.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Coupons d'obligat. payés en mai	
			Bénéfice total		Perte totale					Solde
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	24	540.056	22	47.581	2	383	47.198	34.167	354.764	18.394
Assurances	44	65.706	41	27.714	3	343	27.371	19.086	—	—
Opérations financières	120	1.494.858	98	361.401	22	5.523	355.878	278.426	17.147	881
Exportations, importations	16	37.037	7	2.598	9	3.683	-1.085	1.336	—	—
Commerce de fer et métaux	5	11.720	1	140	4	1.293	-1.153	—	—	—
Comm. d'habillem.et d'ameubl... ..	18	39.741	12	5.055	6	975	4.080	2.297	—	—
Commerce de prod. alimentaires..	22	41.309	18	4.301	4	396	3.905	3.544	1.500	105
Commerces non dénommés	129	168.467	85	25.029	44	9.031	15.998	2.906	2.150	64
Sucreries	2	6.467	2	144	—	—	144	93	—	—
Meuneries	3	180.500	3	17.970	—	—	17.970	14.210	608	36
Brasseries	14	96.264	14	26.245	—	—	26.245	10.531	—	—
Distilleries d'alcool	2	5.000	2	—	—	0	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ...	32	108.472	24	24.613	8	5.158	19.455	11.765	—	—
Carrières	21	65.020	18	23.762	3	475	23.287	10.589	—	—
Charbonnages	32	934.218	20	59.989	12	23.691	36.298	41.059	93.679	3.875
Mines et autres indust. extract..	8	155.161	6	11.021	2	25	10.996	6.940	4.809	243
Gaz	3	22.232	3	2.876	—	—	2.876	1.367	57	3
Electricité	16	802.489	14	82.156	2	3.915	78.241	73.320	66.529	3.736
Constructions électriques	22	384.610	17	74.570	5	390	74.180	64.295	8.269	597
Hôtels, théâtres, cinémas	27	23.228	22	2.058	5	861	1.197	645	—	—
Imprimerie, publicité	17	18.631	12	1.591	5	2.272	-681	660	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) ..	73	343.181	45	45.746	28	15.949	29.797	31.930	7.750	487
Matériaux artif. et prod. céram..	36	243.375	27	20.692	9	2.575	18.117	14.323	—	—
Métallurgie, sidérurgie	50	228.652	37	18.047	13	13.313	4.734	7.387	98.587	4.684
Construction	33	69.997	29	16.442	4	238	16.204	10.094	—	—
Papeteries (Industries)	9	67.729	7	6.658	2	870	5.788	4.805	136	6
Plantations et soc. coloniales....	17	97.343	11	1.247	6	1.888	-641	200	45	2
Produits chimiques	45	1.143.820	38	48.318	7	3.422	44.896	19.568	—	—
Industries du bois	11	30.309	5	8.417	6	1.440	6.977	10.443	—	—
Tanneries et corroiries	12	35.750	9	2.171	3	960	1.211	1.099	—	—
Automobiles	2	33.588	1	—	1	284	-284	—	—	—
Verreries	11	51.400	7	5.552	4	1.901	3.651	3.817	—	—
Glaceries	1	3.750	1	4.064	—	—	4.064	1.500	—	—
Industries non dénommées	99	396.829	70	66.231	29	13.881	52.350	51.654	11.814	714
Chemins de fer	6	252.513	5	26.032	1	86	25.946	11.098	8.636	350
Chemins de fer vicinaux	2	11.580	1	1.203	1	154	1.049	770	1.175	23
Navigation et aviation	27	321.420	20	43.053	7	7.956	35.097	29.789	5.000	225
Télégraphe, téléphone	1	2.200	1	317	—	—	317	282	—	—
Tramways électriques	11	195.226	8	14.887	3	3.361	11.526	12.944	7.745	285
Autobus	2	13.250	2	7.760	—	—	7.760	3.200	—	—
Transports non dénommés	23	53.406	15	1.439	8	858	581	933	—	—
Divers non dénommés	4	11.117	1	—	3	94	-94	—	—	—
TOTAL	1.052	8.808.221	781	1.139.090	271	127.644	1.011.446	793.072	690.400	34.710

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusque 1 million	499	225.156	354	46.736	145	16.945	29.791	19.959	—	—
De plus de 1 à 5 millions	312	812.047	245	161.500	67	27.074	134.426	95.159	—	—
De plus de 5 à 10 millions	112	833.764	79	145.491	33	37.605	107.886	87.083	—	—
De plus de 10 à 20 millions	46	658.284	32	70.625	14	28.191	42.434	51.254	—	—
De plus de 20 à 50 millions	47	1.495.682	37	166.612	10	15.812	150.800	109.160	—	—
De plus de 50 à 100 millions..	14	1.040.077	12	104.627	2	2.017	102.610	69.557	—	—
De plus de 100 millions	22	3.743.211	22	443.499	—	—	443.499	360.900	—	—
TOTAL	1.052	8.808.221	781	1.139.090	271	127.644	1.011.446	793.072	—	—

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

MAI 1931.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Prime d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Liquidations				Fusions		Nom-bre	Montant		
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant				Nom-bre	Montant			Nom-bre	Montant
Banques	—	—	—	—	—	1	20.000	30.000	7.500	—	—	32.700	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	1	100	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	1	312	68	7	123	11	28.615	16.896	14.431	—	—	—	1.491	—	2	2.825	—	—	—	—
Exportations, importations	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	4.375	—	—	—	—
Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. habil. et ameublem.	1	120	120	2	155	1	1.200	650	618	1	5.000	—	690	—	1	350	—	—	1	1.200
Comm. produits alimentaires	1	470	470	1	1	2	2.250	3.550	2.350	1	1.500	—	2.400	—	1	350	—	—	—	—
Commerces non dénommés	11	3.100	2.523	5	696	3	1.930	2.007	1.287	—	—	—	2.623	—	9	3.800	—	—	1	400
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Moulineries	—	—	—	1	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	2	2.000	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.915	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industr. alimentaires	—	—	—	2	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	2	5.200	1.500	1.100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.000
Charbonnages	1	500	500	—	—	1	120.000	15.000	15.000	—	—	—	48	(2) 2.308	1	50.000	—	—	2	11.200
Mines et industr. extractives	—	—	—	—	—	1	30.000	12.000	2.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	30.000
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	60.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	1	625	625	—	—	—	—	—	—	1	20.000	—	598	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	—	1	100	1	500	500	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	—	—	—	3	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	500	—	—	—	—
Textiles	1	2.000	1.450	—	—	3	10.700	5.440	5.440	—	—	—	5.840	—	4	8.750	1	3.000	1	600
Matér. artif. et céramiques	3	3.710	2.356	—	—	1	5.000	1.000	200	—	—	—	1.202	—	1	1.000	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	3	6.650	5.990	1	7	6	11.970	5.352	4.982	2	17.000	139	7.935	—	2	816	—	—	1	1.750
Construction	1	50	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.300	—	—	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	7.000	—	—	—	—
Plantat. et sociétés coloniales	1	10.000	2.000	—	—	2	43.000	12.900	2.900	—	—	—	400	—	1	7.000	—	—	1	14.400
Produits chimiques	—	—	—	1	100	1	1.500	250	250	2	(1) 43.266	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	1	570	570	—	—	1	10.000	4.000	4.000	—	—	—	4.485	—	1	100	—	—	1	10.000
Tanneries et corroiries	2	3.020	2.884	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2.320	—	1	1.000	—	—	1	900
Automobiles	—	—	—	—	—	1	2.000	2.000	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	7	2.495	2.049	—	—	2	6.000	2.500	1.700	1	1.200	1.060	1.346	—	—	—	—	—	2	1.550
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4.943	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	2	400	2.100	2.100	—	—	—	550	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	2	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	40	35.922	23.835	26	1.599	42	300.265	117.645	66.758	9	147.966	33.899	33.843	2.308	30	94.109	1	3.000	13	74.000

(*) Coopératives et unions du crédit : 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.610.000 francs.

(1) Y compris un emprunt de 30 millions de francs français émis par la Société Belge de l'Azote.

(2) Société Générale.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN MAI 1931.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compr. dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Actions			Obligations					Liquid.	Fusions	
				Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Montant		

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	39	25.922	21.835	39	227.265	92.745	61.458	9	147.966	33.899	33.443	32.166	3.000	29.600
En Belg. et à l'étrang.	—	—	—	1	30.000	12.000	2.400	—	—	—	—	61.943	—	30.000
Au Congo belge.....	1	10.000	2.000	2	43.000	12.900	2.900	—	—	—	400	—	—	14.400
TOTAL.....	40	35.922	23.835	42	300.265	117.645	66.758	9	147.966	33.899	33.843	94.109	3.000	74.000

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Jusqu'à 1 million ...	32	10.952	8.905	25	58.065	14.245	10.443	1	1.000	139	9.683	9.241	—	2.650
De plus de 1 à 5 mill.	7	14.970	12.930	12	32.200	23.900	18.915	4	12.700	1.060	24.160	13.868	3.000	6.450
De plus de 5 à 10 mill.	1	10.000	2.000	1	15.000	10.000	10.000	—	—	—	—	21.000	—	10.000
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	3	175.000	39.500	19.900	2	32.000	—	—	—	—	24.900
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	1	20.000	30.000	7.500	1	42.266	32.700	—	50.000	—	30.000
De plus de 50 à 100 m.	—	—	—	—	—	—	—	1	60.000	—	—	—	—	—
De plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL.....	40	35.922	23.835	42	300.265	117.645	66.758	9	147.966	33.899	33.843	94.109	3.000	74.000

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	milliers de fr.
1929 Moyenne mens.	426.906
1930 Moyenne mens.	470.829
1930 Mars	478.797
Avril	512.993
Mai	502.946
Juin	471.753
Juillet	485.128
Août	451.538
Septembre	414.347
Octobre	441.634
Novembre.....	422.796
Décembre	496.874
1931 Janvier.....	500.679
Février.....	434.000
Mars.....	477.492
Avril.....	411.837
Mai.....	406.179

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	EMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES : CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE					
	Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
	en Belgique	à l'étranger	Dépenses extraordinaires		Prélèvem. sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets
	milliers de fr.	millions	milliers de francs					
Année 1929	975.000	—	433.181	52.263	172.804	—	—	172.459
Année 1930	1.872.000	(3) fl. p. b. 45	789.160	226.044	214.389	—	—	177.779
1930 Avril	400.000	—	46.502	3.101	18.742	—	—	5.302
Mai	6.000	—	60.292	2.931	17.959	—	—	2.555
Juin	400.000	—	116.367	4.200	29.420	—	—	6.179
Juillet	220.000	—	85.976	2.969	20.222	—	—	55.197
Août	250.000	—	46.557	4.941	10.653	—	—	15.192
Septembre.....	—	—	48.163	167.708	11.723	—	—	6.122
Octobre	—	—	57.197	5.060	13.979	—	—	25.404
Novembre.....	165.000	—	58.366	2.235	15.356	—	—	12.999
Décembre	—	(3) fl. p. b. 45	66.283	20.605	30.876	—	—	10.185
<i>Emissions continues ..</i>	181.000	—	—	—	—	—	—	—
1931 Janvier.....	185.000	—	66.660	2.653	18.428	—	—	14.602
Février.....	—	—	45.820	5.407	18.610	—	—	12.486
Mars.....	600.000	—	53.312	3.205	24.378	—	—	9.184
Avril.....	—	—	46.801	2.076	33.122	—	—	9.609
Mai.....	(4) 250.000	—	37.891	926	21.130	—	—	9.504
Juin	—	—	59.075	2.121	31.832	—	—	11.690

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt de conversion.

(4) Emprunt de 250 millions de francs, 5 p. c., Société Intercommunale de la rive gauche de l'Escaut.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
Année 1930	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
5 premiers mois 1930 .	3.969	22.128.259	3.255	4.038.223	714	345.413	3.692.810	2.259.709	3.701.519	185.958
5 premiers mois 1931 .	4.378	24.072.298	3.168	3.123.700	1.210	491.990	2.631.710	2.097.939	4.211.357	202.154
1930 Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.938
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311
Novembre	312	3.673.418	235	407.864	77	90.530	317.334	192.889	740.593	37.737
Décembre	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769
Déc. (complém.)	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154	—	—
1931 Janvier (*)	89	247.991	62	17.860	27	18.275	— 415	6.176	1.246.594	70.449
Février	211	438.776	151	59.790	60	22.505	37.285	29.071	558.196	32.628
Mars	1.381	6.240.798	1.043	952.600	338	122.020	830.480	684.895	426.517	24.967
Avril	1.645	8.336.512	1.131	954.460	514	201.546	752.914	584.725	1.289.650	39.400
Mai	1.052	8.808.221	781	1.139.090	271	127.644	1.011.446	793.072	690.400	34.710

(*) Depuis janvier 1931, les statistiques sont établies d'après la nouvelle méthode exposée dans notre « Bulletin » du 10 février 1931, vol. I, n° 3.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

(sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (en milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL					ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)	
				ACTIONS			OBLIGATIONS						
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nombre	Montant	Montant nominal			
Année 1929	1.064	7.800.965		767	8.596.173	6.928.418		11	236.560	14.965.943		3.065.222	
Année 1930	751	2.424.445		432	3.506.145	2.054.918		38	876.962	5.356.325		1.781.588	
5 prem. mois 1930	360	1.372.525		215	1.474.923	854.391		3	101.250	2.328.166		806.690	
5 premiers mois 1931	249	355.950	279.737	146	2.201.043	701.690	573.238	22	404.286	1.491.926	88.580	341.423	1.004.418
1930 Mars	78	124.822		26	173.225	103.202		—	—	228.024		131.905	
Avril	69	340.841		49	230.977	128.171		1	1.000	470.012		129.243	
Mai	60	96.699		42	540.818	241.457		1	250	338.406		60.390	
Juin	59	111.077		31	182.557	96.523		3	108.000	315.600		82.195	
Juillet	65	192.550		40	338.440	296.901		—	—	489.451		241.246	
Août	55	115.218		38	551.262	158.415		4	8.500	282.133		171.145	
Septembre	40	37.872		16	102.516	123.216		4	303.000	464.088		12.714	
Octobre	56	76.821		27	390.406	214.862		7	69.200	360.883		66.816	
Novembre	53	296.732		32	232.898	182.013		9	131.112	609.857		293.027	
Décembre	63	221.650		33	233.145	128.597		8	155.900	506.147		107.755	
Déc. (complém.)	34	27.320	21.769	26	260.790	97.085	80.915	—	—	124.405	14.637	83.406	33.915
1931 Janvier	48	80.779	52.317	18	48.157	19.065	14.597	—	—	99.844	400	32.043	35.271
Février	58	73.084	61.854	16	73.600	40.204	31.194	6	124.600	237.888	250	58.121	159.777
Mars	55	107.450	58.392	38	1.275.184	413.861	372.133	1	2.000	523.311	47.246	109.530	370.241
Avril	48	88.715	83.339	33	503.837	110.915	88.656	6	129.720	329.350	6.785	107.886	200.514
Mai	40	35.922	23.835	42	300.265	117.645	66.756	9	147.966	301.533	33.899	33.843	238.615

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs							
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1929 Moyenne mensuelle	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—	
1930 Moyenne mensuelle	322,—	172,—	167,—	198,—	186,—	604,—	4-0-11	720,—	4-5-6	771,—	4-12-11	879,—	6-5-10	1326,—	
1930 Mai	315,—	175,—	170,—	200,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juin	315,—	175,—	170,—	195,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juillet	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Août	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-0-0	690,—	4-0-0	750,—	4-16-0	910,—	5-10-0	1345,—	
Septembre	315,—	167,50	162,50	195,—	180,—	590,—	3-14-0	690,—	4-0-0	750,—	4-5-0	875,—	5-10-0	1345,—	
Octobre	320,—	155,—	155,—	185,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	4-0-0	750,—	6-0-0	1345,—	
Novembre	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-8-0	580,—	3-10-0	650,—	3-12-6	680,—	6-10-0	1345,—	
Décembre	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	3-16-0	750,—	6-10-0	1345,—	
1931 Janvier	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-9-6	600,—	3-12-3	660,—	3-15-6	750,—	6-0-0	1375,—	
Février	300,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-7-6	585,—	3-9-6	645,—	3-11-0	700,—	6-0-0	1375,—	
Mars	300,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-3-8	570,—	3-5-6	630,—	3-9-0	690,—	6-0-0	1375,—	
Avril	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	525,—	3-2-0	570,—	3-4-0	630,—	3-9-0	675,—	6-0-0	1375,—	
Mai	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	505,—	3-2-0	560,—	3-6-0	580,—	3-8-0	660,—	6-0-0	1375,—	
Juin	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	505,—	3-2-0	555,—	3-3-6	600,—	3-3-0	620,—	6-0-0	1375,—	
Juillet	270,—	135,—	140,—	165,—	160,—	505,—	3-3-0	560,—	3-4-0	605,—	3-7-0	630,—	6-0-0	1375,—	

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26 (*)
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1929 Moyenne mensuelle	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	21,86	27,50
1930 Moyenne mensuelle	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	13,85	24,—
1930 Mars	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	28,19	14,—	19,96
Avril	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	24,46	14,—	17,08
Mai	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	21,69	14,—	17,55
Juin	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	22,86	14,—	17,99
Juillet	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	24,56	14,—	20,66
Août	135,84	87,56	100,57	89,49	55,60	67,85	24,13	14,—	22,76
Septembre	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,—	27,11
Octobre	94,50	73,52	78,99	80,68	53,58	65,78	25,23	13,40	33,22
Novembre	88,84	71,64	79,78	78,61	54,25	66,32	25,77	12,75	35,64
Décembre	87,48	72,97	84,91	80,66	55,25	62,93	25,27	12,—	28,54
1931 Janvier	80,35	70,75	81,85	74,—	56,03	51,78	25,29	12,—	(*)0,96
Février	78,53	68,63	82,35	72,71	61,49	48,11	25,10	10,50	0,80
Mars	87,54	71,67	90,28	77,08	70,73	54,47	24,19	11,88	0,60
Avril	95,47	72,86	95,92	84,67	82,45	54,20	22,01	12,80	0,55
Mai	96,90	75,62	103,89	89,15	87,28	51,58	19,52	12,50	0,54

(*) A partir de janvier 1931, cotation par pièce.

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	24- 7-1930	9- 7-1931	16- 7-1931	23- 7-1931
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	6.010.785	7.194.768	7.360.643	7.463.676
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	3.974.433	4.590.419	4.438.819	4.470.672
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.832.094	3.692.253	3.752.164	3.980.532
Avances sur fonds publics	57.901	157.684	172.827	266.972	234.233
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) ..	—	1.553.779	1.450.897	1.450.897	1.450.897
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	15.033.503	16.582.006	16.589.005	16.587.087
Comptes courants particuliers	88.333	565.294	595.153	526.541	799.709
Compte courant du Trésor	14.541	47.110	32.519	344.444	412.232
Total des engagements à vue.....	1.152.636	15.645.907	17.209.678	17.459.990	17.799.028
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	63,82 %	68,48 %	67,58 %	67,05 %
Taux d'escompte des traites acceptées.....	5,— %	3,— %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	4,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent » billon et divers

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-1-1931	28-2-1931	31-3-1931	30-4-1931
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	49.250	48.294	45.647	43.152
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	519.237	408.483	396.768	398.576
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	171.807	217.871	220.055	218.355
Comptes courants	163.234	88.203	96.500	54.505	93.416
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	189.938	187.842	182.191	174.660
Créditeurs :					
A vue	222.030	365.461	328.602	329.298	335.303
A terme	68.465	172.091	168.934	136.751	161.407
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	47,53 %	47,55 %	47,57 %	48,20 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1929 Moyenne annuelle.	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1930 Moyenne annuelle.	45.954.928	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1930 Mai	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,26
Juin	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.993	13.487.092	50,92
Juillet	44.169.984	6.904.264	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.259.798	14.074.282	50,58
Août	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.648	72.970.882	17.292.729	51,69
Septembre ...	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53
Octobre	49.448.031	6.567.842	4.696.946	23.050	19.074.550	2.883.498	73.968.455	18.394.474	53,54
Novembre ...	51.096.529	6.505.489	6.837.698	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17
Décembre ...	52.351.980	6.912.167	7.058.659	33.168	19.156.531	3.000.147	75.838.195	22.421.267	53,28
1931 Janvier	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54
Février	55.632.074	7.010.604	7.231.236	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43
Mars	56.082.738	6.954.770	6.287.873	28.996	19.348.170	2.951.523	78.328.214	23.337.973	55,16
Avril	56.107.297	6.911.797	5.433.150	26.716	19.472.248	2.926.757	78.707.503	22.228.476	55,59
Mai	55.624.663	6.694.294	5.401.515	26.044	19.476.346	2.840.327	77.934.475	22.129.017	55,59
Juin	55.933.295	5.463.621	4.553.964	27.841	20.825.450	2.869.084	77.803.172	22.041.484	56,02
Juillet	56.228.693	6.945.695	4.270.056	22.519	18.825.962	2.891.803	78.609.675	20.971.382	56,47

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.
précédent : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.636	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1930 Moyenne annuelle	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1930 Mai	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59
Août	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	49,81
Septembre ...	414.775	48.797	234.401	91.516	10.193	824.353	12.356	152	49,56
Octobre	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre ...	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,86
Décembre ...	450.932	48.857	247.895	85.809	—	826.577	27.609	148	52,78
1931 Janvier	450.116	50.429	246.937	115.492	500	861.191	25.854	420	50,72
Février	474.574	48.406	244.838	81.226	—	813.101	45.175	97	55,29
Mars	477.701	47.515	223.835	82.266	—	824.345	24.043	123	56,90
Avril	480.105	44.385	212.019	120.166	—	852.402	24.564	248	54,73
Mai	485.674	45.543	223.260	131.966	—	898.105	22.161	288	52,76
Juin	488.609	45.457	224.987	95.104	—	852.874	39.068	163	54,77
Juillet	533.262	43.426	228.522	97.291	—	895.585	43.701	201	56,76

Taux d'escompte } actuel : 2 % depuis le 16 mai 1931.
précédent : 2,50 %, depuis le 24 janvier 1931.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39,7
1930 Moyenne annuelle:	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1930 Mai 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54,6
Juin 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
Août 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.964	47,7
Octobre 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0
Novembre 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4
Décembre ... 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
1931 Janvier 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6
Mars 5	140.926	836	34.395	10.639	30.039	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril 9	146.122	902	33.400	10.890	28.609	72.899	358.885	103.372	46,5
Mai 7	147.506	976	34.415	6.635	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin 4	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73.913	356.371	112.681	50,1
Juillet 9	164.619	1.192	31.826	7.102	27.837	66.765	359.258	115.265	57,7

Taux d'escompte { actuel : 3.50 %, depuis le 23 juillet 1931.
précédent : 2.50 %, depuis le 14 mai 1931.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissement	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50,78
1930 Moyenne annuelle	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1930 Mai 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57,85
Juin 6	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62,41
Août 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.398.293	421.695	60,92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62,02
Octobre 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19
Novembre 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66.360	4.439.589	344.410	57,01
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février 7	2.244.110	198.402	178.357	1.802.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars 7	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril 7	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27
Mai 7	2.369.868	169.281	175.099	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin 6	2.299.930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	54.510	4.079.250	270.471	55,47
Juillet 7	1.421.756	370.989	84.354	2.554.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26

Taux d'escompte { actuel : 10 %, depuis le 16 juillet 1931.
précédent : 7 %, depuis le 13 juin 1931.

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
